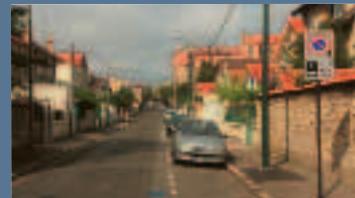


Votre magazine  
municipal

Infos

5  
é  
v  
a  
u  
t  
e  
c  
i  
s  
s

## Le Plan Local d'Urbanisme adopté en Conseil municipal



Zones bleues : en 2016, choisissez  
le stationnement à la carte

> p.14



Zoom sur le Street Art à  
Saint-Maur-Créteil

> p.35



Suivez l'actualité de Saint-Maur  
sur la page Facebook et sur le  
compte Twitter de la Ville > p.43



[www.saint-maur.com](http://www.saint-maur.com)

N°72  
Janvier 2016



# COMPTOIR NATIONAL DE L'OR

Professionnels de l'Or depuis 1976

1er Réseau de France,  
spécialisé dans les métaux précieux

Rachat d'Or

Investissement

Bijoux, pièces, débris  
expertise gratuite

Pièces et lingots sur la base  
des cours officiels

**www.gold.fr**

**65, boulevard de Crêteil  
94100 Saint Maur des Fossés**  
**saint.maur@gold.fr - www.gold.fr**

**01 45 11 25 57**

Seul un paiement par virement ou par chèque est réglementairement autorisé.

L'activité de rachat d'or est interdite aux mineurs.

La transaction liée au rachat d'or est soumise à une obligation fiscale (reçu, information)

Je suis bien dans mon assiette !



Votre commande  
au 01 70 611 960\*

Chaque jour, Appétits & Associés vous propose un large choix de menus classiques ou de régimes. Un repas frais, savoureux et équilibré est livré à domicile à 15,10€\* soit 10,30€ après déduction fiscale.

[www.appetits-associes.fr](http://www.appetits-associes.fr)



APPÉTITS  
& ASSOCIES

Les spécialistes des repas de qualité livrés à domicile



[www.proxirénov-ouvertures.com](http://www.proxirénov-ouvertures.com)



**Votre artisan nouvelle génération !**

Fenêtres, portes, volets, portails, stores...  
Isolation thermique, phonique, sécurité.

**OFFRE BIENVENUE !**

**150€ de remise**

À partir de 1500€ d'achat sur la fourniture des produits du catalogue Ouvertures fournis et posés sur présentation de ce bon. Offre valable jusqu'au 12 février 2016.



**L'INNOVATION**



**à la FRANCAISE**

Proxirénov - 8 avenue du Bac  
94210 SAINT-MAUR DES FOSSES

**01 84 23 02 02**



**01 48 89 26 22**

**24h/24h**



Tous services funéraires depuis deux générations

**OBSÈQUES «PERSONNALISÉ»**

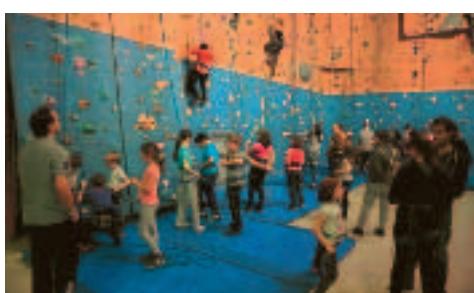
Angle du 77, avenue Victor Hugo et du 8 bis, avenue Carnot SAINT-MAUR-DES-FOSSES 94100

[www.lamotte-pf.com](http://www.lamotte-pf.com) - E-mail : lamotte.pf@wanadoo.fr

# SOMMAIRE

Saint-Maur Infos janvier 2016

ÉDITO .....	4
CADRE DE VIE .....	6
Le projet de Plan Local d'Urbanisme adopté en Conseil municipal • Le point sur les grands chantiers en cours • Infos travaux	
STATIONNEMENT .....	14
Zones bleues : en 2016, choisissez le stationnement "à la carte"	
SERVICE .....	16
Proximité avant tout : les agents de secteur, un nouveau service à la population • Les boîtes bleues Le Mairie-bus à votre service	
CITOYENNETÉ .....	17
Métropole du Grand Paris : le Conseil municipal a élu les conseillers métropolitains et territoriaux	
LOGEMENT .....	19
La SIEM et l'OPH renforcent leur partenariat pour mettre en place des opérations communes	
ENSEIGNEMENT .....	21
Résultats de la consultation sur les rythmes scolaires	
ENFANCE .....	22
"On est comme on naît" : une comédie musicale créée par les enfants de l'école Bled • Accueil de loisirs et aide aux devoirs des Rives de La Marne : les enfants en sortie culturelle • Les petits Saint-Mauriens s'engagent pour la planète ! • Le Relai d'Assitants Maternels a fêté la nouvelle année !	
ANIMATION .....	24
Des animations hautes en couleurs pour fêter Noël • Concours de vitrines	
RECENSEMENT .....	28
ENVIRONNEMENT .....	29
Attention : que faire en cas d'apparition de chenilles processionnaires dans les arbres ?	
SANTÉ .....	30
LA FCM 94 guide et conseille les personnes souffrant de déficience auditive • Le CHIC modernise la prise en charge des patients • Handicap : une conférence pour changer de regard !	
VIE ASSOCIATIVE .....	32
Téléthon 2015 : la générosité des Saint-Mauriens au rendez-vous de cette nouvelle édition !	
CULTURE .....	34
THÉÂTRE .....	41
SPORT .....	42
RÉSEAUX SOCIAUX .....	43
JUMELAGE .....	45
Saint-Maur et Ziguinchor : 50 ans de jumelage, 50 ans d'amitié	
AGENDA .....	46
EXPRESSION POLITIQUE .....	48



**Flash info, informations pratiques, événements... Pour toute l'actualité quotidienne de votre ville, rendez-vous sur notre page :**

<https://www.facebook.com/saintmaurmairie>



Directeur de la publication :

Sylvain BERRIOS

Réalisation - Crédit photos :  
Crédit photos :

Mairie de Saint-Maur-des-Fossés  
01 45 11 65 65

Impression :  
Desbouis Grésil Imprimeur  
91230 Montgeron - 01 69 83 44 66



# Rassurer, renouveler, réformer.

## EXERCER NOTRE LIBERTÉ

L'année 2015 a été douloureuse, violente, inhumaine. La France a changé de regard sur elle-même : notre pays présentait des risques élevés d'attentats ; nous nous sommes réveillés endeuillés sur notre territoire, frappé en son sein par des djihadistes éduqués en France. Touchant tout le monde, sans distinction, avec un souci du détail confinant à la barbarie. Des familles saint-mauriennes ont perdu l'un des leurs. Nos pensées vont vers eux et nous leur souhaitons, à l'aube de cette année 2016, de retrouver la paix.

Oui, nous savons désormais que le monde, notre monde est imprévisible, précaire, incertain. Mais une fois que nous en avons pris acte, une fois le constat posé, nous n'avons d'autre choix que de nous montrer encore plus exigeants dans la recherche de ressources individuelles et collectives nous permettant d'agir.

C'est dans les temps les plus troublés de notre histoire que nous sommes les plus créatifs : plus la contrainte est forte, plus l'exercice de la Liberté est entreprenant, fertile, innovant. La force de notre modèle démocratique réside dans la conviction que la Liberté démultiplie nos moyens d'action. Il en va de l'action locale comme de l'action nationale : quand nous sommes entravés, nous faisons preuve de plus d'inventivité.

En 2016, il nous faudra agir sous la contrainte, mais il nous faudra agir malgré tout, exercer notre Liberté pour continuer à rassurer, renouveler, réformer.

**RASSURER**, nous l'avons fait tout au long de l'année 2015 à Saint-Maur, et nous pouvons nous féliciter d'avoir maintenu nos efforts en matière de sécurité, quand certains pensaient que le risque s'était éloigné. Les résultats sont probants, nous aurons l'occasion d'y revenir lorsque nous évoquerons la stratégie territoriale de sécurité. Nous continuons d'assurer la sécurité de tous les Saint-Mauriens, en renforçant la qualité technique de notre dispositif de vidéoprotection, et l'armement de la police municipale est en cours : les agents poursuivent actuellement leur formation au maniement des armes.

En 2016, nous devrons aussi et surtout continuer à rassurer sur la capacité de notre commune à redresser durablement ses finances, dans un contexte de contrainte exacerbée par les baisses de dotations de l'Etat. Quand tous les acteurs locaux, quelle que soit leur étiquette politique, dénoncent l'étranglement des collectivités locales,

l'équation est d'autant plus difficile à résoudre pour les communes très endettées comme la nôtre.

La situation n'est pas réglée, la tâche reste immense : nous devons poursuivre la baisse des dépenses de fonctionnement et conduire une réflexion difficile, exigeante, sur la pertinence de nos politiques publiques : de nombreuses communes font le choix de supprimer des services publics faute de moyens, nous ne pourrons nous affranchir de cette réflexion.

Enfin, nous serons attentifs à rassurer nos partenaires sur la sécurisation de la dette, en éteignant définitivement les emprunts toxiques : le combat aura duré dix-huit mois mais il aura porté ses fruits.

**RENOUVELER**, c'est ce à quoi nous invite la création de la Métropole du Grand Paris qui voit Saint-Maur intégrer une intercommunalité pour la première fois de son histoire : le conseil de territoire. La création de ce nouvel ensemble, dont la gouvernance reste à inventer, conduit ainsi les communes de petite couronne à devoir travailler ensemble, à imaginer des mutualisations nouvelles, des transferts de compétences auquel la loi nous constraint, et d'autres que l'on peut envisager avec discernement dans un avenir proche. Ce changement se traduit par un renouvellement du travail politique. Il nous encourage à comparer les bonnes pratiques existant ailleurs et à sortir d'une logique communale pour envisager la dynamique d'un territoire dans son ensemble.

Renouveler, c'est encore assurer la reconquête de l'Ile-de-France, un pas important ayant été franchi avec l'élection à la présidence de la région de Valérie Pécresse. Une adjointe de Saint-Maur a été élue conseillère régionale ; elle siégera au STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France, en charge du RER A). Je suis fier de la mobilisation des électeurs saint-mauriens qui ont massivement accompli leur devoir électoral lors des scrutins des 6 et 13 décembre : pour que chacun puisse faire entendre sa voix et renouveler la vie politique, la mobilisation est essentielle.

Renouveler c'est enfin dessiner le Saint-Maur de demain, celui que connaîtront nos enfants et petits-enfants, et pour lequel nous devons réaliser les investissements indispensables aujourd'hui. Je pense à l'adoption en décembre dernier de notre projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Je remercie les conseillers municipaux siégeant sur tous

les bancs de notre assemblée puisque le projet n'a recueilli aucune opposition. Un travail colossal a été accompli dans un temps restreint, avec le souci constant de préserver l'urbanisme à taille humaine de la Ville et d'assurer la protection de notre patrimoine architectural et écologique, tout en offrant aux Saint-Mauriens des réponses à leurs besoins de logement dans le cadre d'un parcours résidentiel bien pensé. La contrainte était forte, et nous avons prouvé que nous pouvions concilier des exigences à première vue contradictoires en proposant un projet complet et innovant. Et nous poursuivons les grands chantiers structurants pour la commune : l'aménagement de la ZAC des Facultés, la réfection du parvis de la gare de La Varenne, l'aménagement des bords de Marne à La Pie et la rénovation du réfectoire de l'école Parc-Tilleuls.

**RÉFORMER**, c'est continuer à mettre en œuvre notre programme, point par point, en recherchant les solutions à peu de frais, les menus projets qui répondent à une demande sans occasionner de coûts importants, les bonnes idées auxquelles on n'avait pas pensé jusqu'ici. C'est aussi interroger les méthodes de travail, et surtout enclencher un processus d'amélioration d'ensemble du service public municipal. En 2016, la communication municipale va faire l'objet d'une attention toute particulière, pour rapprocher encore l'administration des usagers. Nous continuerons à déployer le plan de stationnement sur la Ville, qui enregistre d'ores et déjà des résultats satisfaisants dans les quartiers concernés ; et nous resterons particulièrement vigilants à la propreté de nos quartiers, qui demeure l'une de nos priorités partagées.

Réformer l'offre périscolaire est également l'un des chantiers-phares de 2016 : les parents d'élèves ont tranché, ils préfèrent que les enfants aient classe le mercredi matin. Nous veillerons à ce que les états généraux de la vie éducative ouvrent la voie à une réflexion de fond sur les activités proposées aux enfants à Saint-Maur, avec le souci d'assurer sur ces temps passés à l'école, l'épanouissement de l'enfant, la qualité des apprentissages, et la diversité des activités développées. Les bonnes volontés sont les bienvenues, en insistant sur le transfert de compétences et de connaissances entre générations.

Réformer nos politiques publiques est un objectif communément partagé pour lequel nous avons besoin de l'engagement de tous ceux qui peuvent y concourir. En 2016, je



souhaite particulièrement m'investir en faveur du renforcement du lien entre Saint-Mauriens au travers d'un Conseil consultatif que j'installerai au premier semestre. Dans une ville où il fait bon vivre, les occasions de renforcer les liens entre voisins, entre habitants d'un même quartier, entre personnes qui ne se connaissent pas mais pourraient sympathiser ne manquent pas. Mais des progrès restent à faire ; il suffit de penser à l'isolement de nos aînés, à la solitude croissante de jeunes enfants qui restent à la maison pendant les vacances ou après l'école, aux interrogations de nos étudiants qui ont besoin de se loger ou qu'on leur mette le pied à l'étrier pour rentrer dans la vie active... Quand le lien social se distend, la réforme des politiques publiques doit replacer l'Homme au cœur de notre projet.

« *Que chacun d'entre nous fasse ce qu'il peut, mais tout ce qu'il peut. Ne nous endormons pas, n'ayons pas la mélancolie et le découragement trop faciles* » (Albert Camus). Il n'existe pas de perspective possible dans l'immobilisme, et il n'existe pas de fatalité. Notre destin s'écrit en commun : c'est le chemin de la Liberté. Il est difficile à emprunter, mais il est semé d'Espérance. Cette année, je forme le vœu que nous exerçons pleinement, intensément, passionnément, notre Liberté. A vos familles et tous ceux que vous aimez, je souhaite bonne et heureuse année 2016 !

Sylvain BERRIOS  
Député-Maire

## Le projet de Plan Local d'Urbanisme adopté en Conseil municipal le 17 décembre

Dès le début de la mandature, la Ville s'est attelée, à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui se substitue au Plan d'Occupation des Sols (POS), en veillant à garantir les conditions de la concertation, pour pouvoir protéger Saint-Maur et garder la main sur son urbanisme à taille humaine lors de son intégration à la Métropole du Grand Paris. Une première étape a été franchie avec l'adoption du projet de PLU par le Conseil municipal qui n'a fait l'objet d'aucun vote d'opposition.

### Concilier respect d'un urbanisme à taille humaine et accès au logement



Les règles d'urbanisme à Saint-Maur sont régies par un Plan d'occupation des sols, devenu obsolète. Efficace à l'époque de sa mise en œuvre, il ne constitue plus une protection efficace pour la commune, notamment depuis l'entrée en vigueur des lois SRU (13 décembre 2000) et ALUR (24 mars 2014). **De plus, la création de la Métropole du Grand Paris prévoit que la compétence du Plan Local d'Urbanisme (PLU) soit transférée à l'établissement public territorial au 1er janvier 2016, à moins que les communes, ce qui est le cas de notre Ville, aient arrêté le principe d'un PLU communal avant le 31 décembre 2015.**

C'est pourquoi, la Ville, pendant ces 18 derniers mois, a élaboré un PLU qui permet de garantir l'identité de Saint-Maur et de maîtriser son urbanisme en conservant son tissu pavillonnaire et en refusant la construction de grands ensembles. **Le Député-Maire, Sylvain Berrios, a ainsi rappelé que la Ville avait réussi**



*à présenter un projet qui s'inscrit dans une logique d'avenir, ambitieuse et innovante et qui répond au défi, à première vue contradictoire, de conserver à Saint-Maur son urbanisme à taille humaine, tout en répondant aux attentes légitimes d'accès au logement des habitants.*

### 18 mois de concertation, d'observation, d'évaluation pour se doter d'un PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été réalisé, sous la houlette de Pierre-Michel Delecroix, maire-adjoint délégué à l'urbanisme et de Valérie Fiastre, Conseillère municipale déléguée aux grands aménagements, au PLU et au cadre de vie, en plusieurs étapes avec une volonté marquée d'élaborer un projet de ville durable :

► **La première étape** a consisté en la réalisation d'un diagnostic qui a mis en évidence les forces et les faiblesses de notre ville et a permis de faire ressortir ses spécificités en matière urbaine, environnementale, démographique, patrimoniale, économique etc.

► **La deuxième étape** a permis l'élaboration d'un projet de Ville et de développement durables (PADD) qui constitue le projet de Ville et représente le socle sur lequel a été écrit le règlement d'urbanisme.

► **La troisième phase** concerne le règlement d'urbanisme proprement dit, accompagné d'un plan de zonage délimitant 8 zones urbaines comme les lieux de vie des quartiers, les voies principales, les quartiers résidentiels, la Zac des Facultés, le centre historique de Saint-Maur, les grands équipements d'intérêt collectif, les zones naturelles.

► Enfin une évaluation environnementale a été menée.

► Ces 18 mois d'étude et d'élaboration du PLU ont fait l'objet d'une large concertation : réunions publiques, réunions par quartier, panneaux d'expositions, registre pour consigner les observations afin de faire émerger un PLU issu des réflexions de la Ville, des Saint-Mauriens et des Personnes Publiques Associées.



## Cinq principes guident ce nouveau PLU



Affirmer la responsabilité écologique de Saint-Maur, en renforçant notamment la trame verte et bleue et en développant la biodiversité.



Confirmer le caractère résidentiel de Saint-Maur en préservant le bâti historique de la Ville, en favorisant des développements urbains harmonieux le long des principales voies de circulation, en renforçant le rayonnement des lieux de vie, en favorisant l'harmonie paysagère et en identifiant les opportunités de renouvellement urbain et de requalification des secteurs dégradés.



Retrouver un équilibre démographique, pour attirer de nouveaux habitants et donner la possibilité aux Saint-Mauriens de réaliser un parcours résidentiel complet par une offre de logements adaptée.



Conforter la vocation économique de la Ville, en permettant l'accueil d'entreprises et d'emplois supplémentaires intégrés dans le tissu urbain, en préservant le commerce de proximité, et en favorisant le développement d'activités tertiaires aux abords des gares.



Promouvoir l'innovation grâce aux circulations douces et à l'encouragement à la performance énergétique.

Retrouvez tous les renseignements sur le PLU sur le site de la Ville : [www.saint-maur.com](http://www.saint-maur.com)

# Aménagement : le point sur les grands chantiers en cours !

## La Zac des Facultés : un point d'étape avec les habitants

Le 7 décembre, Sylvain Berrios, Député-Maire, Pierre-Michel Delecroix, Maire-adjoint délégué à l'urbanisme et Valérie Fiastre, Conseillère municipale déléguée aux grands projets ont présenté aux Saint-Mauriens, au cours d'une réunion publique, l'aménageur de la Zac des Facs, la société Grand Paris Aménagement et les étapes de ce grand projet de la mandature.



### L'aménageur désigné

Si la Zac des Facs a connu bien des rebondissements pendant 25 ans, ce vaste projet se dessine enfin.

Le 2 juillet dernier, le Conseil municipal a désigné Grand Paris Aménagement comme concessionnaire de la Zac des Facultés. La Ville a fait le choix d'un aménageur public attentif à ses exigences et soucieux de mener à bien ce projet dans le respect de l'identité saint-maurienne.



Photos: By-Encore



A l'occasion du lancement de l'opération d'aménagement de la Zac des Facs et des journées européennes du patrimoine, les Saint-Mauriens ont pu redécouvrir le site de la Zac des Facs les 19 et 20 septembre : des artistes de Street Art ont métamorphosé la façade des quais de déchargement vouée à disparaître d'ici quelques mois (voir en page 35).

## Les missions de Grand Paris Aménagement en lien avec la Ville

Grand Paris Aménagement va désormais accompagner la municipalité dans la mise en œuvre de ce projet au cœur du paysage saint-maurien, en pilotant avec elle les études techniques, fonctionnelles, urbaines et paysagères, en procédant aux démolitions mais aussi en acquérant des terrains. Le concessionnaire va par ailleurs faire réaliser les constructions de logements, crèche, parking public, commerces, coordonner l'ensemble des opérations en phase d'étude et de chantier en veillant scrupuleusement au bon déroulement des travaux.

**De plus, Grand Paris Aménagement s'est engagé à participer financièrement pour un montant de 3 730 000 € HT à la rénovation des avenues Condorcet, Pierre Sémard, Didier, et à hauteur de 5% pour la reconstruction du centre sportif Gilbert Noël et la rénovation des équipements scolaires de proximité.**

Enfin, soucieuse de conserver un urbanisme à taille humaine, la Ville sera décisionnaire dans les choix des constructeurs et des architectes et veillera à la bonne qualité des équipements publics, notamment dans une démarche environnementale.



Le nouveau Centre sportif Gilbert Noël

SPIE image

### Un chantier environnemental à faibles nuisances



Dans ce cadre, et selon les demandes de la Ville, Grand Paris Aménagement prendra les mesures nécessaires pour mettre en œuvre un chantier respectueux de l'environnement. Une personne sera désignée pour répondre aux questions des riverains et une charte d'éco-chantier sera signée par l'ensemble des intervenants qui reprendra toutes les exigences du projet : suivi des travaux, limitation des nuisances sonores, suivi de la collecte et de l'évacuation des déchets, respect du plan de circulation des engins de chantier et des stationnements, nettoyage des accès, minimisation des transports de matériaux, choix de matériels les plus adaptés etc.

### Faire de la Zac un éco-quartier exemplaire

La Ville et Grand Paris Aménagement souhaitent faire de cette opération un projet exemplaire en développant les déplacements doux, en exigeant la performance énergétique des bâtiments, en favorisant la biodiversité sur les 18000 m<sup>2</sup> d'espaces verts publics et privés, en encourageant la gestion alternative des eaux pluviales et en privilégiant les techniques de construction durable. L'objectif est de créer un centre de quartier attractif mêlant habitat, commerces, équipements, activités au sein d'espaces conviviaux, dotés d'un parc paysager ouvert à tous les Saint-Mauriens.



### Le calendrier prévisionnel de l'opération :

- ➔ 2016 : désignation de l'urbaniste coordinateur et du paysagiste ;
- Conception des logements et des espaces verts ;
- Déconstruction de l'entrepôt et de l'ancienne faculté ;
- Début de la construction du nouveau collège Camille Pissarro suite au protocole d'accord signé en 2012 par Alain Desmarest, vice-président du Conseil général et Sylvain Berrios, alors maire-adjoint délégué à l'urbanisme



Le nouveau collège Pissarro

SPIE image

- Début de la construction du nouveau centre sportif Gilbert Noël qui sera doté d'équipements modernes ;
- ➔ 2017 : début de la construction des premiers logements et commerces.
- Livraison du nouveau collège
- ➔ 2018 : livraison du nouveau centre sportif et déconstruction de l'ancien collège
- ➔ 2019 : livraison des premiers logements et du parc paysager
- ➔ 2022 : livraison des derniers logements et achèvement de l'opération.

16, avenue François Adam  
94100 SAINT-MAUR



01 48 89 66 44



INSTALLATION



ENTRETIEN



DÉPANNAGE

DE CHAUDIÈRES  
CHAUFFE-EAU AU GAZ



e.l.m. leblanc



Chaffoteaux  
La chaleur tout simplement



Saunier Duval



FRISQUET



Professionnel du Gaz  
GDF NATIONALE - GDF SUEZ



## EURELEC Distribution

Distributeur de  
MATERIEL ELECTRIQUE  
ECLAIRAGE, CHAUFFAGE ELECTRIQUE  
[www.eurelecdistribution.com](http://www.eurelecdistribution.com)

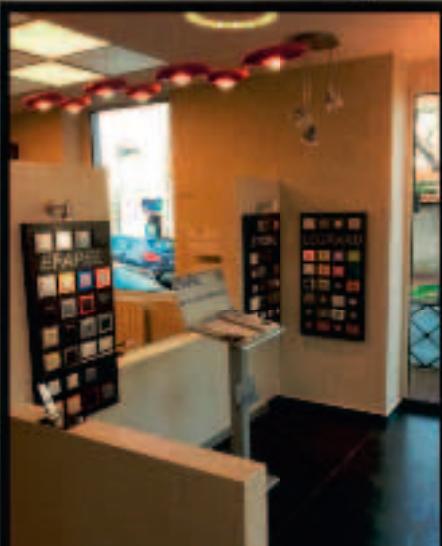
58 bd de la Marne  
94210 La Varenne St Hilaire  
Tél : 01 55 97 26 26

Visitez notre magasin

Show Room

Nouveaux espaces

- Eclairage jardin
- Eclairage façades
- Eclairage deco
- Eclairage LED's
- Interphonie,
- Chauffage
- Appareillage
- ...



SAINT-DENIS : 01 48 09 36 94

2 autres Agences pour mieux vous servir

VILLIERS SUR MARNE : 01 82 38 00 30

## À Saint-Maur-Créteil avec le Grand Paris Express...

La gare de Saint-Maur-Créteil accueillera une gare du Grand Paris Express en interconnexion avec le RER A.

Implantée sous le parvis de Saint-Maur-Créteil, le scénario de cette gare profonde (51 mètres de profondeur) a demandé à la Ville et à la Société du Grand Paris (S.G.P.) de travailler en étroite collaboration depuis le lancement de ce projet en 2010 : réunions décisionnelles, rencontres avec les habitants, échanges techniques, sondages pour connaître les sols de Saint-Maur et adapter les méthodes de construction.

### Démarrage des travaux préparatoires

Tout au long de l'année 2016, les travaux préparatoires vont être engagés avant les futures opérations de génie civil. Ces travaux vont consister à "préparer" le parvis avant le véritable chantier de construction de la gare qui devrait débuter en 2017.



Enfin, ce n'est qu'à partir d'avril 2016 que les circulations devraient être modifiées pour les besoins des travaux.

Photo : Société du Grand Paris



Hall d'accueil de la future gare du Grand-Paris Express à Saint-Maur-Créteil

### Le marché de Saint-Maur-Créteil prochainement déplacé

Le marché de Saint-Maur-Créteil va être prochainement déplacé. A compter du 8 mars, les commerçants du marché accueilleront les Saint-Mauriens rue du Pont-de-Créteil entre l'avenue Noël et la rue Traversière.

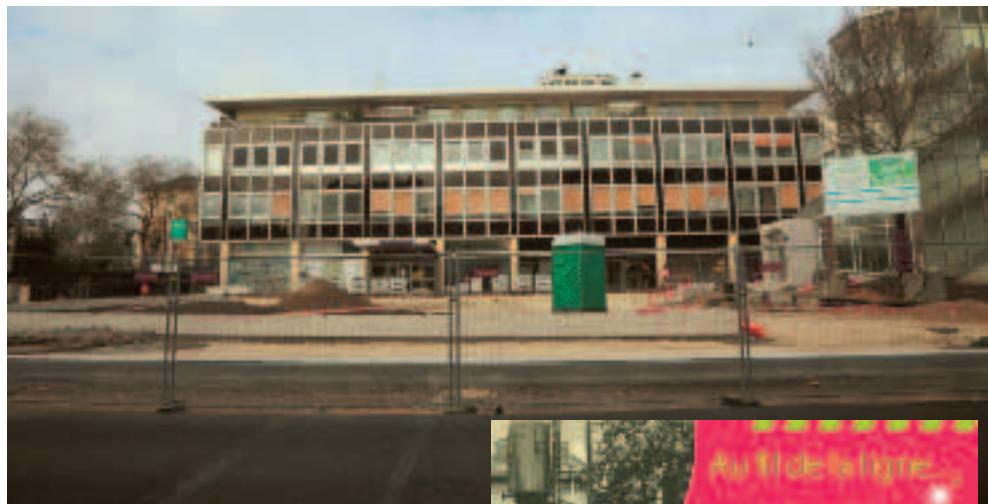
Pour ce faire, des aménagements de sécurité et des travaux de voirie ont débuté rue du Pont-de-Créteil depuis le 25 janvier.

Ils nécessiteront une modification de la circulation et une réduction des places de stationnement au fur et à mesure du chantier.

### ... À La Varenne avec Le Parvis de la gare

Après une interruption de chantier pour les fêtes de fin d'année, les travaux ont repris début janvier par la pose de mobilier urbain et de candélabres.

D'ici début mars, les revêtements du parvis seront réalisés et les espaces verts aménagés. La livraison du chantier est prévu d'ici l'été.



Début février, une exposition retraçant l'histoire de la gare et du parvis de La Varenne prendra place sur les palissades du chantier.

## INFOS TRAVAUX

## INFOS T

Tout au long de l'année, la municipalité de Saint-Maur procède à des travaux dans la ville pour un montant de 4 862 304,25 euros. Désormais, Saint-Maur Infos vous propose une nouvelle rubrique pour vous informer sur les chantiers réalisés dans les différents quartiers de la Ville.

**Place aux vélos à l'Hôtel de Ville !***(Adamville)*

Dans le cadre d'effort conduit par la municipalité en faveur des modes de circulation doux, la Ville de Saint-Maur a décidé de transformer le parking situé à gauche de la mairie, en parking à vélos. Jusqu'alors, ce parking était destiné aux véhicules de la Ville.

Au mois de décembre, 24 arceaux à vélos y ont été implantés.

**Avant**

Réfection partielle de la chaussée  
rue Gustave Goublier (Champignol)

**Après**

## RAVAUX

## INFOS TRAVAUX



Avant



Réfection de trottoirs  
avenue Denfert-Rochereau (Les Mûriers)



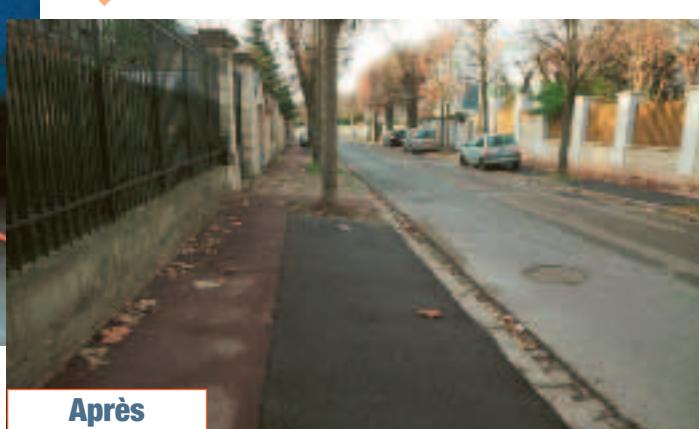
Après



Avant



Réfection de trottoirs avenue du Rocher  
(Le Parc)



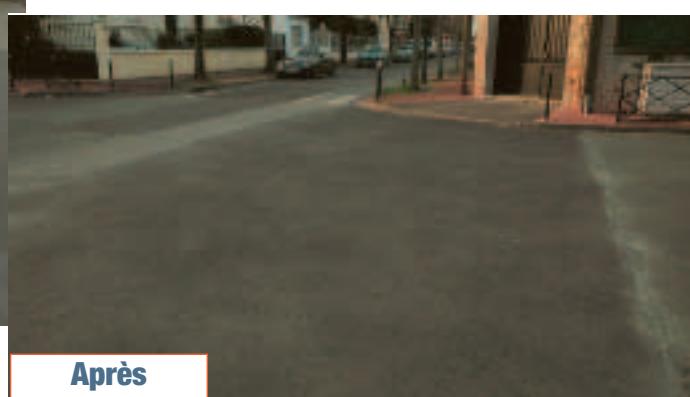
Après



Avant



Réfection partielle de la chaussée  
avenue Thiers (Champignol)



Après

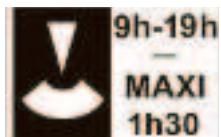
# Zones bleues : en 2016, choisissez le stationnement “à la carte”

Depuis septembre, la Ville a engagé une véritable refonte de la politique du stationnement afin de mettre en place un dispositif correspondant aux besoins des Saint-Mauriens et des commerçants.

Ce dispositif a montré, depuis, une nette amélioration des conditions de stationnement : un accès facilité aux commerces, aux services publics et aux gares RER, une meilleure rotation des places et une diminution du nombre de voitures-véhustoses.

## Rappel :

- Vous ne possédez pas d'abonnement : vous pouvez vous garer en zone bleue en apposant le disque bleu européen pour une durée de 1 h 30. **Au-delà de ce délai, vous devez déplacer votre véhicule.**



- Vous souhaitez vous abonner à l'année. **Vous devez vous procurer pour la somme de 110 euros par an le macaron résident de couleur orange pour l'année 2016** et vous pourrez ainsi vous garer dans les 5 zones bleues que Saint-Maur compte.



Aussi, tenant compte des demandes des usagers, la Ville a souhaité adapter le dispositif et répondre à leurs attentes en proposant :

- **une durée de stationnement de 7 jours consécutifs pour les détenteurs du macaron résident,**
- depuis le début de l'année 2016, la Ville propose de **nouveaux modes d'abonnement** pour ne pas pénaliser les personnes souhaitant, par exemple, échelonner leur paiement.

## NOUVEAUTÉS 2016

- Vous souhaitez un abonnement résident mais celui à l'année ne vous satisfait pas. Depuis début janvier, la Ville a choisi de proposer aux Saint-Mauriens un stationnement résident “à la carte” qui les laisse plus libres de leur choix :
  - La carte mensuelle à gratter pour un montant de 10 euros par mois.
  - La carte hebdomadaire à gratter pour un montant de 2,50 euros par semaine.

Ces cartes sont totalement sécurisées et *infalsifiables* grâce à plusieurs systèmes anti-fraude : impression holographique, zones de grattage, et couleurs différentes selon la période choisie (hebdomadaire ou mensuelle).



Comme en septembre dernier, la Ville s'est montrée en ce début d'année tolérante, le temps que les Saint-Mauriens acquièrent leur carte ou macaron dans les délais impartis. Toutefois, depuis quelques jours, la verbalisation a repris et la police municipale veille à l'application de la nouvelle réglementation.

## ATTENTION :



**Pour être en règle et ne pas se faire verbaliser, l'usager doit obligatoirement apposer sur son tableau de bord et en évidence, le disque bleu européen ou la carte résident. Il doit par ailleurs coller sur son pare-brise le macaron résident.**

## Quels sont les justificatifs à apporter au service du stationnement pour vous réabonner ?

Une pièce d'identité suffira pour le dossier de réabonnement.

## Quels sont les justificatifs à apporter au service du stationnement pour vous abonner ?

- Pour les particuliers : Justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition de la taxe d'habitation), pièce d'identité et carte grise du ou des véhicules.
- Pour les professionnels : Kbis, pièce d'identité, carte grise du ou des véhicules, contribution économique territoriale.
- Pour les salariés des entreprises Saint-Mauriennes : Pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile et attestation de l'employeur.
- Pour les personnes en situation de handicap : La Loi n° 2015-300 du 18 mars 2015 promulgue que la carte de stationnement pour personnes handicapées permet à son titulaire ou à la tierce personne l'accompagnant d'utiliser, à titre gratuit, et sans limitation de la durée de stationnement, toutes les places de stationnement ouvertes au public.

## Le bureau du stationnement vous reçoit :

- le lundi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h
- le mardi de 13 h 30 à 19 h
- le mercredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h
- le jeudi de 11 h 30 à 17 h
- le vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h
- le samedi de 9 h à 11 h 30.



**Attention :** Pour les nouveaux dossiers et les renouvellements de plus de 3 abonnements destinés aux professionnels, le service du stationnement vous informe qu'il faut prendre rendez-vous par téléphone au 01 45 11 66 33 ou sur place en mairie.

Service du stationnement au 01 45 11 66 33 – 01 45 11 76 31  
[stationnement@mairie-saint-maur.com](mailto:stationnement@mairie-saint-maur.com) – [www.saint-maur.com](http://www.saint-maur.com)



## Réunions d'information et d'échanges

Des réunions d'information sur le stationnement organisées par la Ville ont commencé en ce début d'année, afin d'échanger avec les Saint-Mauriens. Elles permettront de revoir, à la marge, le périmètre des zones bleues.

Prochaine réunion : **lundi 1<sup>er</sup> février à 20 h pour le quartier de La Varenne à l'École Michelet.**

## A Saint-Maur, d'autres moyens de stationnement existent

Si l'abonnement résident en zones bleues ne répond pas à vos attentes, n'oubliez pas les 1650 places horodatées réparties sur le territoire de la commune mais aussi les 2000 places matérialisées dans les parcs de stationnement.



# Proximité avant tout ! Les agents de secteur, un nouveau service à la population

Depuis le mois de septembre 2015, la Ville a mis en place une équipe composée de 3 agents de secteur qui ont pour mission de renseigner, d'orienter les Saint-Mauriens et d'avoir une action de prévention sur le terrain. Ce nouveau service vient compléter les dispositifs de proximité élaborés par la nouvelle mandature, comme les boîtes bleues, le guichet d'accueil des familles ou encore le Mairie-bus.



Christophe Ponce



Stéphane Brière



Jérôme Guigne

## À votre écoute

Les agents ont avant tout un travail d'écoute, de dialogue et d'interface pour guider les Saint-Mauriens dans leurs démarches quotidiennes.

Par leur présence dans chaque quartier, ils rendent compte des dysfonctionnements et dégradations qu'ils peuvent constater ou ceux signalés par les Saint-Mauriens. Par ailleurs, ils surveillent régulièrement la propreté, le respect des règles de voirie, l'éclairage, les chantiers en cours, et participent à l'amélioration de la tranquillité publique. Ils sont aussi un relais auprès de services de la Ville pour tout ce qui concerne le cadre de vie et le recueil de suggestions ou de remarques des administrés.

Vous pouvez les contacter par mail à : [agent.secteur@mairie-saint-maur.com](mailto:agent.secteur@mairie-saint-maur.com)

## Les agents de secteur

► **Christophe PONCE**, agent de secteur au Parc Saint-Maur, au Vieux Saint-Maur et à Saint-Maur-Créteil

► **Jerôme GUIGNE**, agent de secteur à Adamville et à La Pie

► **Stéphane BRIERE**, agent de secteur à La Varenne, à Champignol, et aux Mûriers

## RAPPEL : DES OUTILS AU PLUS PROCHE DE VOUS

### Les boîtes bleues



Profitez des 22 boîtes bleues installées dans chaque quartier pour poster vos courriers et/ou vos suggestions en mairie, ainsi que vos réponses à des questionnaires ou des pétitions municipales.

Le courrier est relevé tous les lundis, mercredis et vendredis. **Ce service est entièrement gratuit ; aucun affranchissement n'est demandé.**

### Le Maire-Bus à votre service

Depuis plusieurs mois, le Mairie-bus s'installe sur les marchés.

Sur place, vous pouvez recueillir les renseignements nécessaires à vos démarches administratives ou vous informer sur les différentes manifestations et actions organisées dans la Ville.

Pour connaître les jours où le Mairie-bus sera sur le marché de votre quartier, connectez-vous au site de la Ville : [www.saint-maur.com](http://www.saint-maur.com)



## Métropole du Grand Paris : le Conseil municipal a élu les conseillers métropolitains et territoriaux

Avec la création de la Métropole du Grand Paris et des conseils de territoire, le Conseil municipal a élu le 17 décembre 2 conseillers métropolitains qui siègeront à la métropole et 14 conseillers territoriaux pour le conseil de territoire. Saint-Maur a donc rejoint le territoire T10, composé des villes de Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne et Vincennes et dont le siège se trouve à Champigny.

### Les représentants de Saint-Maur au Conseil de territoire (T10)

#### MAJORITÉ MUNICIPALE

**Sylvain Berrios**  
Conseiller métropolitain,  
Conseiller de territoire

**Carole Drai**  
Conseiller métropolitain,  
Conseiller de territoire

**Adrien Caillerez**  
Conseiller de territoire

**Nicole Cercley**  
Conseiller de territoire

**Pierre-Michel Delecroix**  
Conseiller de territoire

**Jacqueline Viscardi**  
Conseiller de territoire

**Henri Petteni**  
Conseiller de territoire

**Agnès Carpentier**  
Conseiller de territoire

**Philippe Cipriano**  
Conseiller de territoire

**Sabine Chabot**  
Conseiller de territoire

**Germain Roesch**  
Conseiller de territoire

**René Gaillard**  
Conseiller de territoire

#### OPPOSITION MUNICIPALE

**Nicolas Clodong**  
Conseiller de territoire

**Marie-Laure de Fontaine Vive-Curtaz**  
Conseiller de territoire

### DEUX NOUVEAUX VISAGES AU CONSEIL MUNICIPAL

Claude Bahier et Marie-Thérèse Depickère ont rejoint la majorité municipale.

#### Claude BAHIER



Agé de 73 ans, et Saint-Maurien depuis 60 ans, Claude Bahier a exercé pendant 30 ans des fonctions de dirigeant d'entreprise agro-alimentaire, dont la partie distribution était basée à Saint-Maur.

Par ailleurs, il a été président pendant 10 ans de l'Amicale Boules Beaurepaire.

#### Marie-Thérèse DEPICKERE



Saint-Maurienne depuis 25 ans, Marie-Thérèse Depickère a travaillé comme cadre commercial dans une entreprise internationale d'informatique.

Agée de 67 ans, Marie-Thérèse Depickère a souhaité s'investir dans le monde associatif, auprès des personnes agées, et notamment au sein de l'Association des Petits Frères des Pauvres et de la Société Saint-Vincent-de-Paul.



Depuis le 15 janvier, Sylvain Berrios, Député-Maire de Saint-Maur, siège avec les Maires des villes du T10 au Conseil de territoire.

JUSQU'AU 8 FÉVRIER  
L'ÉLÉGANCE À LA FRANÇAISE



-25%

DE CRÉDIT D'IMPÔT  
SUR LES FENÊTRES,  
VOlets ET PORTES\*

30%

DE CRÉDIT D'IMPÔT  
SUR LES FENÊTRES,  
VOlets ET PORTES\*

En choisissant Storistes de France, vous optez pour un accompagnement et des solutions sur-mesure, des matériaux de qualité et l'assurance d'une fabrication française. Découvrez l'ensemble de nos gammes et toutes nos inspirations sur [storistes-de-france.com](http://storistes-de-france.com)



Cette publicité sur les stores occultants (magasin Storistes de France) a été réalisée en 2010. Les prix et les conditions peuvent évoluer. Les conditions sont détaillées dans les conditions générales de vente et les conditions particulières de vente. Les stores occultants sont vendus dans les points de vente Storistes de France et dans les magasins partenaires. Les stores occultants sont vendus dans les magasins partenaires.



86 boulevard de Créteil  
94100 Saint-Maur-des-Fossés  
Tél 01 45 11 86 02  
contact@storesfilms.fr

**STORISTES  
DE FRANCE**  
Fenêtres Stores Volets

**Stressless**  
by Ekomes®

# SOLDÉS

DE HAUTS DE FRANCE

Meubles & Décoration

174 bd de Créteil - 94 100 Saint-Maur

Tel : 01 48 78 35 37

**ESPACE CONFORT**

**P** PARKING CLIENTÈLE

# france literie

Dessine mes nuits

**ESPACE CONFORT**

174 bd de Créteil - 94 100 Saint-Maur

Tel : 01 48 78 35 37

**P** PARKING CLIENTÈLE

**votre  
spécialiste  
literie !**

**swissflex**

Final sleep technology

**Sealy** **HYBRID**

**ANDRE RENAULT**



01 48 89 26 22

24h/24h

*Lamotte & fils*

Pompes Funèbres - Marbrerie - Fleurs  
depuis deux générations  
Un service de qualité adapté à votre budget

INFORMATION à partir de  
1 299 €

hors lieu

INFORMATION à partir de  
1 299 €

Angle du 77, avenue Victor Hugo et du 8 bis, avenue Carnot SAINT MAUR DES FOSSES 94100  
[www.lamotte-pf.com](http://www.lamotte-pf.com) E-mail : [lamotte.pf@wanadoo.fr](mailto:lamotte.pf@wanadoo.fr)

# La SIEM de Saint-Maur et l'OPH renforcent leur partenariat pour mettre en place des opérations communes



La toute nouvelle résidence étudiante, située dans le quartier de Saint-Maur-Créteil, a accueilli ses premiers locataires en septembre.

La SIEM (Société immobilière d'économie mixte) de Saint-Maur a vocation à intervenir en qualité de bailleur ou d'aménageur dans des programmes de logement sur la Ville. Elle gère un parc immobilier de 750 logements dont la toute nouvelle résidence étudiante, située dans le quartier du Vieux-Saint-Maur.

La SIEM et l'OPH participent à des objectifs communs de développement du parc immobilier dans le but de répondre à la forte demande des habitants.

Pour conforter ce partenariat, la Ville, qui détient actuellement 65 404 actions de la S.I.E.M., soit 68,28 % du capital social, a souhaité céder une partie de ces actions à l'OPH, actuellement détenteur de 14 083 actions, soit 14,7 % du capital social de la SIEM.

**Lors du Conseil municipal du 10 décembre, le Conseil municipal a donc voté cette cession pour un montant total de 1 634 000 euros.**

Ces transactions vont permettre de proposer aux Saint-Mauriens des opérations de logements accessibles respectueuses du cadre de vie et de l'urbanisme à taille humaine de la Ville, conformément aux engagements pris dans le cadre du Contrat de mixité sociale signé avec l'Etat en 2014.

Parallèlement, l'OPH va contribuer au développement de la SIEM en la recapitalisant pour lui conférer davantage de fonds propres et disposer d'un outil plus efficace.



## Interruption du chantier de l'OPH avenue Foch

En mars 2014, l'OPH avait démarré la construction de logements, avenue Foch. Le prestataire choisi à l'époque a été placé quelques mois plus tard en liquidation judiciaire, ce qui a entraîné la suspension des travaux.

L'OPH reprendra prochainement le chantier avec une nouvelle entreprise.





VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

# RENTRÉE SCOLAIRE 2016 – 2017

PENSEZ À INSCRIRE  
VOS ENFANTS !

## - INSCRIPTION DES ENFANTS A L'ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants âgés de trois ans en 2016 peuvent être inscrits.

## - INSCRIPTION DES ENFANTS A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les enfants âgés de six ans en 2016 doivent être admis à l'école élémentaire.

LES INSCRIPTIONS SONT ENREGISTRÉES EN MAIRIE,  
AUPRÈS DU GUICHET UNIQUE D'ACCUEIL DES FAMILLES  
DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2016 AU 30 AVRIL 2016



## HORAIRES DU GUICHET UNIQUE D'ACCUEIL DES FAMILLES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 - 11h45	8h30 - 11h45	8h30 - 11h45		8h30 - 17h45	9h - 11h45* 1er vendredi par mois du mois
13h30 - 17h45	13h30 - 19h45	13h30 - 17h45	11h30 - 17h45		13h30 - 16h45

\*Dès l'ouverture des accueils à 8h30 jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier, 12 mars, 9 avril, 21 mai et 16 juillet 2016.

## PIÈCES À PRÉSENTER : (les originaux sont obligatoires)

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- Deux justificatifs de domicile : taxe d'habitation 2015, quittance de loyer, quittance EDF, facture d'eau. La taxe foncière et les factures de téléphone ne sont pas admises ;
- Carnet de santé ou certificat de vaccinations (Diphthérie, Tétanos, Polio) ;



➤ **POUR LES NOUVEAUX SAINT-MAURIENS** : contrat de location ou titre de propriété, certificat de scolarité.

➤ **POUR LES PARENTS SÉPARÉS OU DIVORCÉS** : photocopie du jugement de divorce et courrier de l'autre parent n'effectuant pas l'inscription, indiquant son accord pour scolariser l'enfant, accompagné de la photocopie de sa pièce d'identité.

➤ **POUR LES PERSONNES HÉBERGÉES** : courrier de l'hébergeant accompagné de la photocopie de sa pièce d'identité et de deux justificatifs de domicile (voir liste des justificatifs ci-dessus).

# RÉSULTATS

## CONSULTATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

### Plus de 72% des parents favorables au mercredi

En mars 2014, la Ville avait dû mettre en place la réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement et Saint-Maur avait fait le choix du samedi travaillé pour des raisons financières mais aussi pour préserver autant que possible les activités péri-éducatives incluses sur le temps scolaire. La scolarisation des enfants le samedi plutôt que le mercredi matin était alors le seul moyen de ne pas répercuter le surcoût de cette réforme sur les familles.



#### Une nouvelle consultation et des résultats favorables au mercredi travaillé

Comme elle s'y était engagée, la Ville de Saint-Maur a consulté l'ensemble des parents d'élèves pour savoir s'ils préféraient conserver la 5<sup>ème</sup> matinée d'enseignement positionnée le samedi matin, ou s'ils souhaitaient passer au mercredi matin.

**Le taux de participation des familles a été de 59%, contre respectivement 49 et 46% pour les consultations précédentes (en 2014 et 2013).**

**A plus de 72%, les parents d'élèves se sont prononcés pour le passage au mercredi matin, contre 26% pour le choix du samedi (les autres répondants ne se prononçant pas).** Malgré une situation financière toujours difficile, la Ville sera en

mesure de consentir l'effort nécessaire à ce changement à la rentrée 2016.

Le nouveau calendrier retenu par les parents sera soumis aux conseils d'école qui rassemblent directions scolaires, professeurs et représentants élus des parents d'élèves.

Les Etats généraux de la Vie éducative permettront de dialoguer avec les représentants des parents d'élèves et l'ensemble des acteurs de la Ville concernés par cette modification pour élaborer, ensemble, le programme d'activités éducatives proposé par la Ville aux enfants sur les temps scolaires et périscolaires.

#### LES CHIFFRES DE LA CONSULTATION

- Taux de participation : **59,82 %**
- **72,67 % en faveur du mercredi matin**
- **26,41 % en faveur du samedi matin**

## « *On est comme on naît* » : une comédie musicale créée par les enfants de l'école Bled

Le samedi 12 décembre 2015, les animateurs de la Direction des Activités Péri-scolaires intervenant à l'école Bled ont programmé une comédie musicale "*On est comme en naît*" écrite, mise en scène et interprétée par les enfants.



### Une histoire inventée de toutes pièces par les enfants

C'est l'histoire de Sybille, une nouvelle élève originaire du Moyen-Orient, qui fait son premier jour de classe et vie une intégration difficile.

Elle est différente des autres, elle est rejetée.

Jusqu'au moment où elle trouve dans la cours de l'école un téléphone portable qu'elle rend aussitôt à sa propriétaire Victoria.

Les deux adolescentes deviennent vite copines et la journée de Sybille va prendre une tout autre tournure...

Après un relooking et la rencontre d'un amoureux, Sybille prend confiance en elle et se sent acceptée.

### Une grande participation des enfants

Prêt de 70 enfants, de tous âges et de toutes classes ont participé à ce projet. Les rôles principaux (avec texte) ont été interprétés par les enfants de CE2, CM1, CM2. Les chorégraphies, quant à elles, ont regroupé des enfants du CP au CM2. Tous ont monté et répété le spectacle dans le cadre des ateliers théâtre du mardi et des ateliers danse du jeudi et vendredi, proposés sur la pause méridienne par leurs animatrices, Béatrice, Thelma et Marina.

**La représentation du samedi 12 décembre fut un véritable succès qui a permis de mettre en lumière des talents cachés. Un agréable moment offert par les enfants et leurs animateurs à l'approche de Noël, qui a ravi les 180 parents et enseignants.**

## ACCUEIL DE LOISIRS ET AIDE AUX DEVOIRS DES RIVES DE LA MARNE : LES ENFANTS EN SORTIE CULTURELLE



La Direction des Activités Péri-scolaires a organisé le mardi 15 décembre 2015, en partenariat avec la Maison des Arts et de la Culture de Créteil (MAC), une sortie culturelle pour les enfants de l'aide aux devoirs des Rives de la Marne.

Ainsi seize enfants de l'aide aux devoirs et 13 enfants de l'accueil de loisirs des Rives de la Marne, accompagnés de leurs parents ont pu partager une soirée exceptionnelle en se rendant en autocar au spectacle concert " NIET POPOV" à la Maison des Arts de Créteil.

Cette manifestation a été programmée dans le cadre de la politique de la ville pour le quartier prioritaire, afin de favoriser la découverte de pratiques culturelles et artistiques. Les enfants comme les parents étaient enchantés de cette sortie offerte par la Ville et attendent avec impatience les deux autres spectacles prévus pour 2016.

## Les petits Saint-Mauriens s'engagent pour la planète !



Dans le cadre de la COP 21 et d'un projet sur le développement durable, les élèves de la classe de CP de Mme Chopin (Ecole Michelet) ont participé à l'opération nationale « un arbre pour le climat ».

En partenariat avec le service des Espaces Verts et les Ateliers Nature et Environnement (service municipal d'éducation à l'environnement), les enfants ont pu planter un arbre (Parrotie de Perse ou arbre de fer, Parrotia persica) aux magnifiques couleurs automnales, le lundi 30 novembre, dans le square Hameln, face à leur école.

Après quelques explications sur le choix de l'arbre, ses besoins et la manière de le planter, chaque enfant a pu déposer une poignée de terre afin de reboucher le trou.

Comme un symbole, cet arbre de 6 ans a le même âge que les enfants qui l'ont planté. Sa proximité avec l'école permettra aux enfants de suivre sa croissance tout au long de leur scolarité.

## Le Relai Assistants Maternels a fêté la nouvelle année



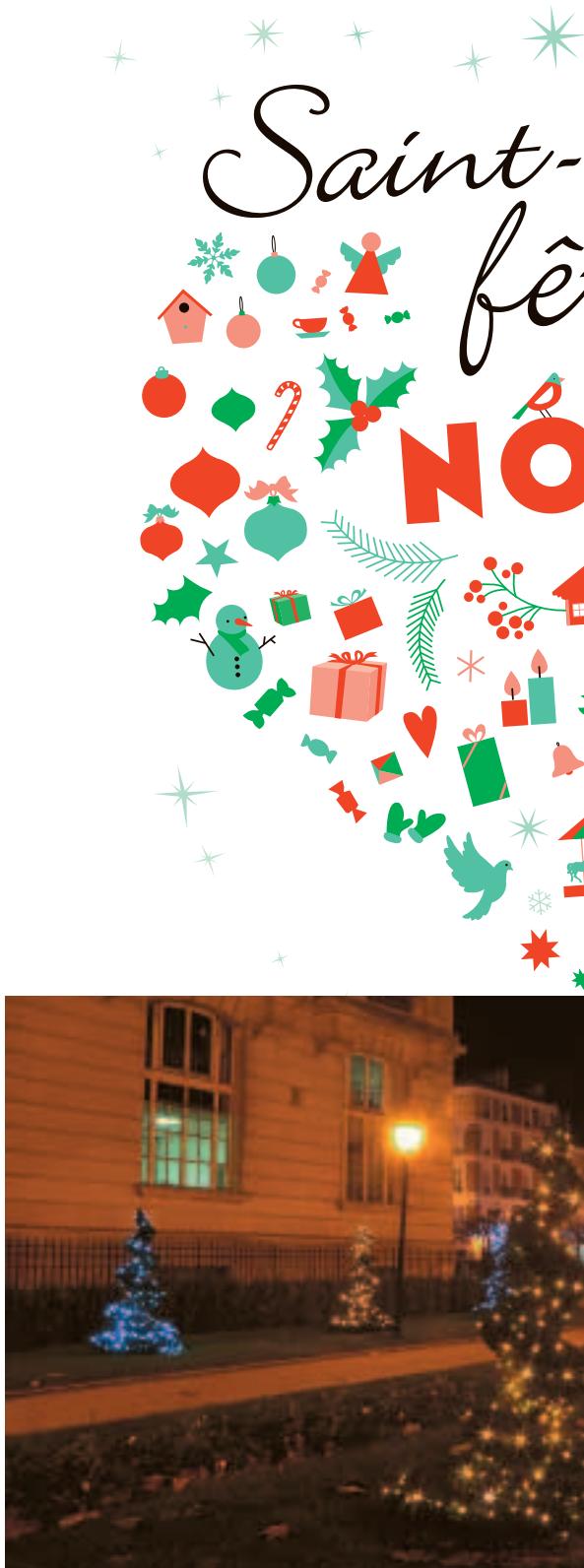
Enfants, parents, assistantes maternelles et gardes à domicile se sont réunis le 9 janvier pour la fête du Relais Assistants Maternels.

L'occasion pour les petits de profiter des animations et pour les parents d'échanger avec les professionnels de la petite enfance.



## Des animations hautes en couleur

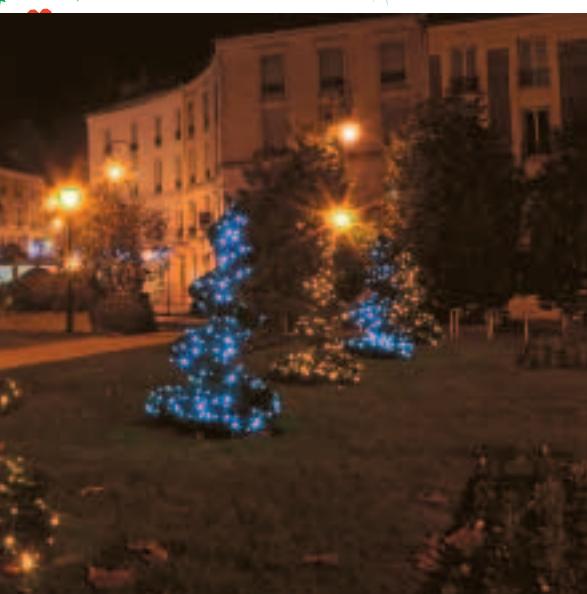
Cette année, la Ville de Saint-Maur a organisé de nombreuses animations pour participer aux festivités de cette fin d'année, malgré une actualité difficile. Illuminations, concours de vitrines, marchés de Noël, jeu de piste pour enfants, calèches, contes de Noël, animations commerçantes etc. Des moments de plaisir et de convivialité pour petits et grands.



# en couleurs pour fêter Noël

ons dans tous les quartiers. C'est avec plaisir que les familles ont partagé.

les enfants, concerts, spectacle pour les seniors, chalets du père Noël, moments féériques inoubliables pour petits et grands...



## A SAVOIR

Chaque année, à l'occasion de Noël, les services municipaux redoublent d'imagination pour que Saint-Maur s'illumine.

Toutefois, dans un souci d'économie d'énergie, une réflexion a été menée bien en amont pour pouvoir déployer sur les nombreux sites (les quartiers commerçants, les grands axes, les marchés forains), les illuminations, avec une volonté de diminuer les coûts, en conservant la beauté des motifs et la qualité de l'éclairage. Ce sont donc des ampoules LED basse consommation qui ont été utilisées et les illuminations ont été paramétrées pour s'éteindre entre 22 h et 6 heures du matin. **Ces mesures ont représenté une économie de 50 000 euros par rapport à l'année dernière.**

Un grand merci aux services municipaux pour leur investissement qui permet d'offrir un décor féérique aux Saint-Mauriens pendant les fêtes de fin d'année.



**Casamama**  
BAR A TAPAS - COCKTAILS

**BONNE ANNÉE À TOUS !**

SUR PRÉSENTATION DE CE PASS UN SHOT OFFERT !

[www.casamama.fr](http://www.casamama.fr)  
01 70 25 10 30  
150, avenue du Général Leclerc - 94100 Saint-Maur (Proche Gare de Champigny-sur-Marne)



**ENTREPRISE VAVASSEUR**

Garantie à vie

[www.couverture-vavasseur.fr](http://www.couverture-vavasseur.fr)  
[vavasseurfranchi@free.fr](mailto:vavasseurfranchi@free.fr)  
24, rue Garnier-Pagès  
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

**Tél. 01 48 89 97 37**

- CHARPENTE
- COUVERTURE
- RAVALEMENT
- GOUTTIÈRES
- ISOLATION
- ZING
- VÉLUX
- PLOMBERIE



**S.a.m.u. Est**

**TAILLES DES ARBRES EN MILIEU URBAIN**

**Tél : 01.39.20.95.51 – 06.07.58.78.39**  
[samuest@hotmail.com](mailto:samuest@hotmail.com)

Siège Social : 12, Avenue de Chennevières - 94 210 LA VARENNE ST HILAIRE  
Dépôt : 68 bis rue du Port au Fouarre - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES



**LELIEVRE**  
ENTREPRISE PAYSAGISTE

[www.lelievre.fr](http://www.lelievre.fr)

Étude et réalisation  
Jardins et espaces verts  
Terrasses et résidences  
Entretien, création et élagage

E-mail : [info@lelievre.fr](mailto:info@lelievre.fr) Télécopie : 01 48 81 37 67  
92 av. G. Clemenceau - 94360 BRY-SUR-MARNE

**01 48 81 00 56**



**Vos repas livrés à domicile...**

Livraison Quotidienne\*  
Cuisine Traditionnelle, formules Diététiques...

Déjeuner Équilibre : **12,43€**  
Déjeuner à la carte : **13,25€**

Prix hors déduction fiscale

*Et la vie devient plus simple...*

**2015** Charte nationale qualité SERVICES À LA PERSONNE

\*Repas du week-end livrés le vendredi.

Contactez-nous au : **01 48 83 89 16**

**le Service au Quotidien** LSQ  
30, rue de la Varenne - 94100 Saint-Maur - [www.service-quotidien.fr](http://www.service-quotidien.fr)

**À la carte :**  
3 entrées,  
3 plats  
&  
3 garnitures...





**AMICAS**  
ASSURANCE VÉHICULES

- STORES, VOLETS ROULANTS
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES

**Thierry Guarini**  
Dépannage, installation et S.A.V

**01 43 98 11 18 - 06 69 23 14 15**

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice  
[E-mail : thierry.guarini@wanadoo.fr](mailto:thierry.guarini@wanadoo.fr)

## Concours de vitrines de Noël : plus de 600 Saint-Mauriens ont voté pour leur vitrine préférée

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Saint-Maur a organisé un concours de vitrines du 5 au 31 décembre. Une quarantaine de commerçants ont relevé le défi et rivalisé d'imagination pour offrir des décors féériques aux Saint-Mauriens : guirlandes, boules, étoiles, père Noël, les vitrines ont revêtu leurs plus beaux atours pour accueillir et séduire les passants et les clients qui ont pris part à cette nouvelle manifestation en votant en nombre pour leur vitrine préférée.

Le 7 janvier, Sylvain Berrios, Député-Maire et Yasmine Camara, Maire-adjoint déléguée au commerce, ont accueilli au cours d'une cérémonie, en mairie, tous les commerçants ayant participé à ce premier concours de vitrines. L'occasion pour Yasmine Camara de rappeler les mesures prises en 2015 pour dynamiser et promouvoir le commerce de proximité. Il a ainsi été question des animations de quartier, du stationnement et du droit de préemption commercial pour préserver le commerce de proximité. Le Député-Maire a, pour sa part, remercié chaleureusement tous les commerçants d'avoir joué le jeu et d'avoir donné à nos rues un air de fête. Il a par ailleurs remis cinq prix aux commerçants, les plus plébiscités par les votes des Saint-Mauriens.

### Liste des commerçants lauréats

#### - Quartiers d'Adamville, de la Mairie et La Pie

"Du rêve o voyages"  
Madame Nathalie Blin  
128 bis, boulevard de Créteil



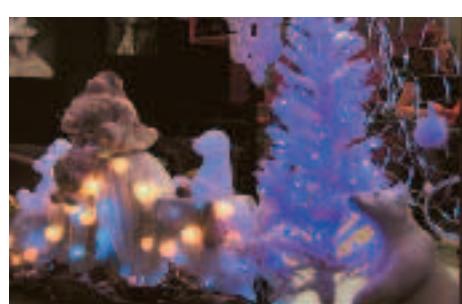
#### - Quartiers de La Varenne et des Mûriers

"Mephisto"  
Madame Annabela Mota  
92 bis, avenue du Bac



#### - Quartier de Saint-Maur-Créteil

"Chrysalide Coiffure"  
Madame Isabelle Coura  
11, rue du Pont-de-Créteil



#### - Quartier du Vieux Saint-Maur

"Aromatique Fleuriste"  
Madame Joy Bouyot  
16, rue de Paris



#### - Quartiers de Champignol et du Parc Saint-Maur

"Andalasia"  
Madame Audrey Belhocine Laurent  
13, place des Marronniers





# RECENSEMENT 2016

À Saint-Maur, le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 27 février 2016. Il permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune et est organisé par l'INSEE.

De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, les modes de scrutin mais permet également de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population s'appuyant sur la connaissance de la population de chaque commune (âge, profession, transport utilisé, conditions de logement...) ; par exemple : l'implantation d'une crèche, d'un commerce, de logements, le développement des moyens de transport....

Pour que les résultats du recensement soient au plus juste, il est important que chaque personne enquêtée remplisse les documents qui lui sont fournis. La qualité du recensement dépend en effet de votre participation. C'est avant tout un acte civique.

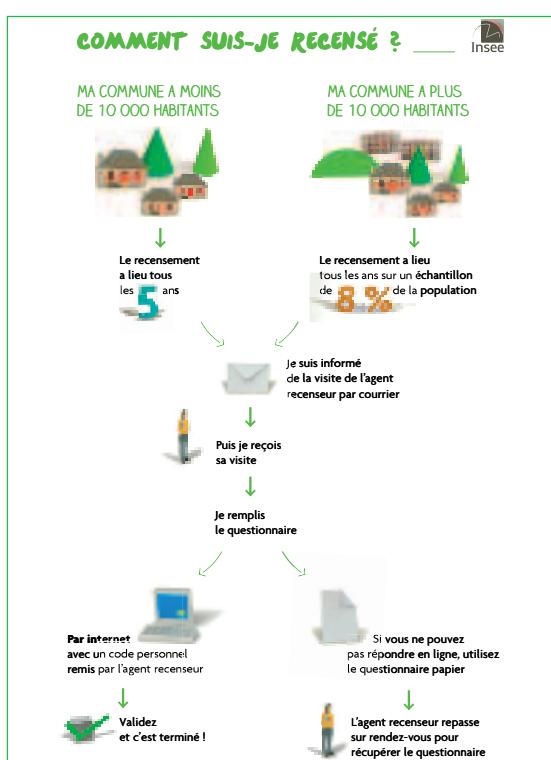
Toutes vos réponses sont confidentielles et sont transmises ensuite à l'Insee.

## Comment suis-je recensé ?

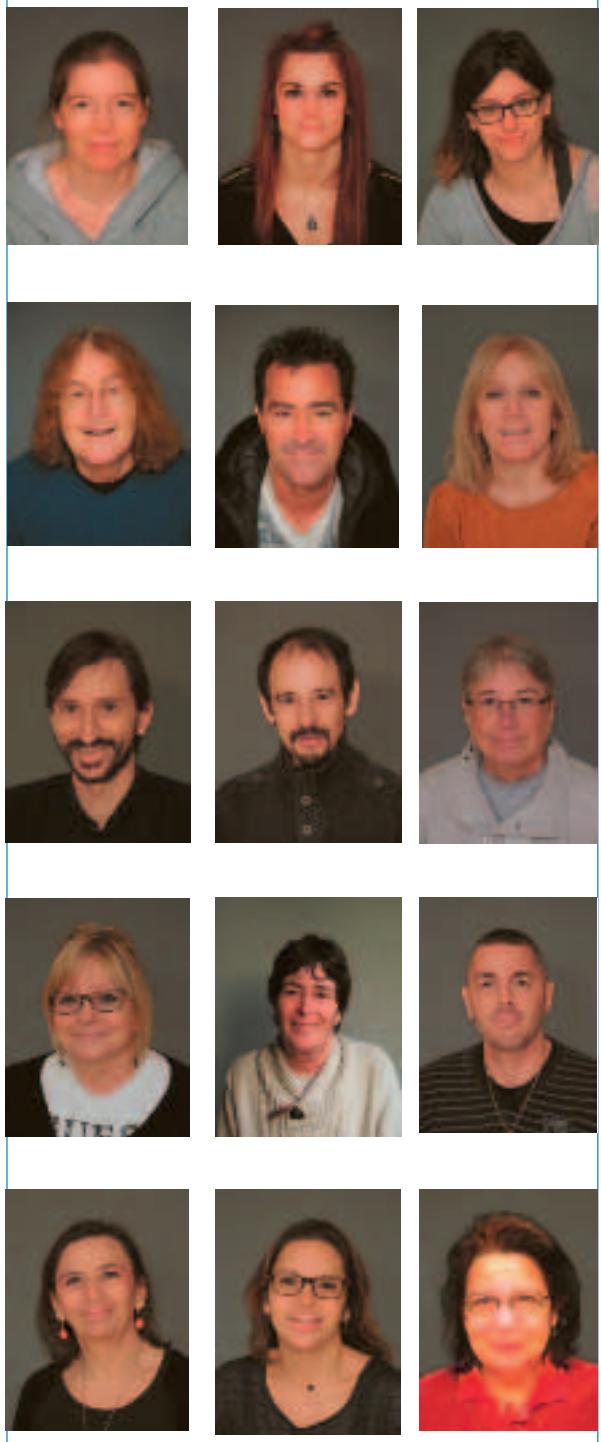
Un courrier de l'INSEE sous enveloppe à en tête de la Ville a été déposé dans votre boîte aux lettres pour vous informer que vous allez être recensé.

Ensuite, un agent recenseur recruté par la Mairie et porteur d'une carte officielle se présentera chez vous. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne si vous le souhaitez, ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour tous renseignements,appelez le 01 45 11 65 31



**15 agents recenseurs recrutés par la Ville pour procéder aux opérations de recensement**



# Attention ! Que faire en cas d'apparition de chenilles processionnaires dans les arbres ?

Le Service des Espaces Verts de la Ville a constaté la présence de nids de chenilles processionnaires du Pin sur le territoire de Saint-Maur. Cette recrudescence est en partie due à la douceur hivernale et à l'ensoleillement. Il est important de savoir détecter ces insectes pour les éliminer très rapidement.



En effet, couvertes de poils urticants, ces chenilles peuvent provoquer des lésions chez l'homme et les animaux domestiques. Leurs poils qui se détachent peuvent traîner au sol et déclencher des allergies. Cela peut aller d'une crise d'urticaire à des crises d'asthmes, des œdèmes de Quincke à des kératites sur les yeux.

## Où les trouve-t-on ?

Ces chenilles se logent principalement des pins ou des chênes où elles forment des nids semblables à des cocons dès la fin de l'été puis descendent des arbres en colonnes pour aller s'enterrer dans les sols au premiers bourgeons printaniers afin de se transformer en papillon.

## Des services municipaux attentifs et préventifs

À Saint Maur, le service des espaces verts intervient immédiatement si un nid est détecté dans un arbre du domaine public. Par ailleurs, il donne des conseils aux Saint-Mauriens qui auraient remarqué dans leurs jardins l'apparition de ce phénomène :

il appartient aux particuliers qui possèdent des pins ou des chênes de les surveiller et de les éradiquer.

## Quelles sont les règles à suivre ?

- ne pas manipuler ou toucher les chenilles ou leur nid
- en cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, consulter un médecin.



Pour tout renseignement complémentaire,  
le service des Espaces Verts  
reste à votre disposition au 01 45 11 66 11



## La FCM 94 guide et conseille les personnes souffrant de déficience auditive

**permanences d'écoute, des rencontres d'amitié, des groupes de parole et des mini-stages d'information sur la malentendance.**

L'association travaille à l'intégration des personnes malentendantes pour leur permettre d'avoir accès à la communication et à la culture en les informant des installations qu'ils peuvent trouver dans les structures équipées de dispositifs adaptés à leur déficience auditives. A l'occasion du forum des seniors où l'Association tenait un stand, Mme Pivard, Présidente de la FCM94, avait chaleureusement remercié la Ville d'avoir équipé certains lieux publics d'une boucle magnétique pour permettre aux personnes souffrant de problèmes auditifs de profiter des manifestations et de participer ainsi à la vie de la cité.

### Des lieux publics équipés de la boucle magnétique

En effet à Saint-Maur, la salle des fêtes, la salle Rabelais du Théâtre et le cinéma Le Lido sont équipés d'une boucle magnétique. Grâce à ce système de transmission magnétique, les personnes malentendantes portant un appareil auditif bénéficient d'une meilleure qualité de son.

Ainsi, lors d'une manifestation, d'une pièce de théâtre ou de la diffusion d'un film, les équipes municipales relient le micro ou la bande sonore à ce système. La personne entend alors un son de meilleure qualité, débarrassé des bruits parasites (brouhaha ambiant, chuchotements...) et profite pleinement du spectacle.

Si vous avez un appareil, demandez à votre audioprothésiste de le mettre sur le programme « T ». Cela vous permettra de bénéficier de la boucle magnétique lors de votre prochaine sortie dans un des lieux équipés.

**La FCM 94 vous reçoit pour vous guider dans vos démarches et assure une permanence au 73, avenue Diderot à Saint-Maur. Vous pouvez vous connecter au site malentendant.org ou envoyez un mail à malentendant@orange.fr**



## LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE CRÉTEIL (CHIC) MODERNISE LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

En 2012, un nouveau bâtiment du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil ouvrait ses portes pour offrir aux patients des urgences modernes mais aussi pour abriter une partie des activités de l'établissement relative au couple, à l'enfant et à l'adolescent. Dans le cadre de cette modernisation, le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC) vient de se doter de la 1<sup>ère</sup> plateforme web Apicéa permettant aux médecins de ville de pouvoir suivre la prise en charge de leurs patients.

En cas d'hospitalisation, cette plateforme web sécurisée et gratuite permet d'informer le médecin du parcours de soins que suit son patient.

C'est un dispositif innovant qui met en relation directe les médecins de Ville avec l'hôpital en les informant des protocoles mis en place et en leur offrant un partage des données médicales. Ainsi, à la sortie de l'hôpital, le médecin peut prendre le relais pour la poursuite des soins à prodiguer à son patient.

Cet outil révolutionnaire concerne de très nombreux médecins généralistes des villes du Val-de-Marne et constitue un gage d'efficacité dans la chaîne médicale pour une prise en charge complète et adaptée aux besoins des malades.



# Handicap : Une conférence pour changer de regard !

**Sous l'égide de Rosa Jurado, Conseillère municipale déléguée au Handicap de la Ville de Saint-Maur-Fossés, le Centre Communal d'Action Social a organisé le mercredi 13 janvier dernier une conférence intitulée « Regards portés sur le Handicap, où en sommes-nous en 2016 ? ».**



Sylvain Berrios, Député-Maire de Saint-Maur, a ouvert la conférence en présence d'Hélène Leraitre, Maire-adjoint déléguée aux affaires sociales et au handicap, de Rosa Jurado, Conseillère municipale déléguée au handicap et de Véronique Goussé.

Animée par Véronique Goussé, Maître de conférence en Psychologie du Développement à l'Université de Nîmes, la conférence a accueilli de nombreux Saint-Mauriens souhaitant s'informer et échanger.

Sylvain Berrios a ouvert la conférence et fait part de la volonté de l'équipe municipale de poursuivre la politique menée en faveur du handicap. La Ville travaille déjà activement à l'accueil des enfants en situation de handicap et s'efforce de favoriser leur intégration dans les crèches, les établissements scolaires ou les centres de loisirs.

Mais 11 ans après la loi de 2005, de nombreux efforts restent à conduire.

Rosa Jurado, Conseillère municipale déléguée au Handicap, a soulevé l'importance des regards portés sur le handicap, ajoutant que sa mission d'élue était aussi d'être force de proposition pour porter les projets et améliorer les situations engendrées par le handicap.

Véronique Goussé a, quant à elle, insisté sur les "représentations sociales des handicaps" au cours de cette réunion où les personnes ont beaucoup participé et ont évoqué, pour certains, des situations vécues !

Après avoir débattu des formes de handicap avec le public, Véronique Goussé a proposé au public de réfléchir à la question "Comment penser le handicap" ?

Elle a par ailleurs évoqué le regard de l'autre, notion particulièrement difficile puisqu'il s'agit souvent de regards gênés, de regards de pitié qui viennent rappeler la différence. C'est pourquoi, la conférencière a invité le public à "se mettre dans la

peau" d'une personne en situation de handicap et à réfléchir à son parcours de vie pour comprendre que le regard porté sur elle a un impact déterminant sur ce qu'elle peut ressentir.

C'est dans ce sens qu'elle a animé cette soirée et qu'elle a démontré qu'il y a dans les comportements, une gêne persistante. Il faut savoir s'adapter à toutes les formes de handicap et vivre, sans a priori, avec ceux qui en sont porteurs. Enfin, Véronique Goussé a conclu le débat en rappelant le chemin déjà parcouru pour améliorer la vie de ces millions de personnes.

**A Saint-Maur, rendez-vous est pris pour le Forum sur le Handicap organisé par la Ville de Saint-Maur en partenariat avec les associations qui se tiendra les 27 et 28 mai prochains.**



Retrouvez le podcast de la conférence sur la page facebook de la Ville

## Téléthon 2015 : la générosité des Saint-Mauriens au rendez-vous de cette nouvelle édition !

Cette année encore, les Saint-Mauriens ont montré leur grande générosité, à l'occasion de l'édition 2015 du Téléthon. Grâce aux nombreuses animations proposées tout au long du mois de décembre par la Ville, les associations, les commerçants, les écoles... le tout orchestré par les bénévoles du Téléthon, la collecte s'élève à 17 087,67 € (résultats non définitifs). Cette somme ne comprend pas les dons faits via le 3637.

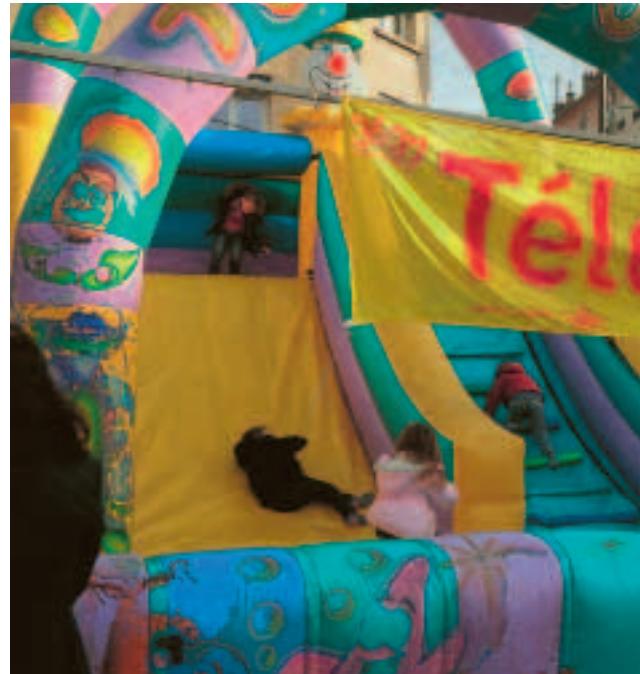


La nocturne du centre sportif Brossolette remporte chaque année un vif succès. Baptême de plongée, initiations à des activités sportives variées (escalade, zumba, tennis de table, volley, handball, tir, escrime...), autant d'ateliers qui n'ont pas désempli de la soirée. Après le sport, le réconfort auprès des stands de beauté pour les mains et de bien-être pour les massages... sans oublier les patisseries spécialement cuisinées pour cette occasion.





Autour du cinéma Le Lido, le royaume des enfants s'était installé avec un manège, une structure gonflable, des promenades en calèche et des stands de gourmandises.



Le quartier de La Pie avait revêtu son air de fête pour accueillir les familles autour d'animations comme la pêche aux canards, les marrons chauds, les promenades en voitures anciennes...



Et cela ne s'arrêtait pas là : les animations étaient réparties partout dans la ville : séance dédicace, vente de produits Téléthon sur les marchés et chez les commerçants, artistes proposant leurs œuvres, vente de livres d'occasion ...

L'édition 2015 s'est clôturée avec un grand concert de l'Association Atout Chant en salle des fêtes de la mairie. L'occasion pour tous ceux qui le souhaitaient de se retrouver pour la dernière soirée de solidarité au profit du Téléthon 2015. **Un grand coup de chapeau aux bénévoles qui œuvrent sans relâche pour le succès de cette manifestation annuelle.**

# Le Printemps de Bach

L'année s'est ouverte en musique au conservatoire, dès le 8 janvier, par un récital de piano. En effet, sous les doigts de Romano PALLOTINI, brillant virtuose, ont été interprétées les Variations Goldberg de Bach. Ce concert s'inscrivait dans la thématique "le Printemps de Bach" puisque la vie musicale du conservatoire sera en effet ponctuée, jusqu'au mois d'avril, d'évènements autour de l'œuvre de ce grand compositeur avec notamment un concert majeur où seront joués les six concertos brandebourgeois. Pensez dès maintenant à réserver vos places directement au conservatoire.

## LE PRINTEMPS DE BACH



### Les suites de Bach

Auditorium du CRR  
20 h 30 – entrée libre  
Mardi 9 février  
Mardi 8 et 22 mars  
Mardi 5 avril  
Avec les élèves des classes de claviers et de cordes du conservatoire

### Les six Brandebourgeois de Bach

Auditorium du CRR  
Vendredi 18 mars – 20 h 30  
Prix des places : 15 €, 10 € (abonnés théâtre), 8€ (moins de 26 ans ou accompagnateur)  
En partenariat avec le Pôle Sup'93, les professeurs du CRR et les étudiants de musique ancienne des deux établissements interpréteront ces célèbres concertos de Bach.

### L'intégrale de l'art de la fugue de J.-S. Bach

Dimanche 20 mars  
Eglise Notre-Dame-du-Rosaire  
15 h – entrée libre  
Marie-Ange LEURENT, Eric LEBRUN, orgue

## À NOTER LES AUTRES GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA SAISON

### Le souffle classique

Auditorium du CRR  
Mardi 16 février - 20 h 30  
Prix des places : 15 €, 10 € (abonnés théâtre), 8 € (moins de 26 ans ou accompagnateur)

Ouverture de Semiramis, Rossini  
Symphonie n°8, Beethoven.  
Ce concert sera l'occasion de mettre à l'honneur les instruments à vent de l'orchestre : basson, hautbois, clarinette et cor, dans la symphonie concertante pour vents de Mozart interprétée par quatre artistes renommés, professeurs au CRR.

Robin PAILLETTE, cor  
Lola DESCOURT, basson  
Hélène DEVILLENEUVE, hautbois  
Véronique FEVRE, clarinette  
L'orchestre symphonique du CRR  
Direction Olivier KASPAR



Renseignements et réservations au Conservatoire à Rayonnement Régional - 25, rue Krüger  
Tél. 01 48 83 14 67

# Zoom sur le Street Art à Saint-Maur-Créteil

Dans le cadre de la manifestation Street Art qui a eu lieu en septembre sur le site de la Zac des Facultés, la Ville a organisé un grand concours de photographies, durant les deux jours de performances, ouvert à tous ceux qui souhaitaient immortaliser les street-artistes...



Le 9 novembre, un jury s'est réuni pour sélectionner les meilleurs clichés. 26 photos ont été retenues non seulement sur des critères esthétiques mais aussi parce qu'elles mettaient en lumière la richesse de ces deux journées en termes artistiques et humains.

Comme le souligne Geneviève Gautrand, Conseillère municipale déléguée aux arts plastiques et arts de l'image *“cette exposition permet de faire connaître ce mouvement artistique au public et les photos proposées sont d'une grande diversité”*. En effet, Chaque participant a présenté, en couleur, en noir et blanc, argentiques ou numériques, 5 de leurs plus belles photos prises au cœur de cet événement participatif inédit et novateur qui investissait pour la première fois l'espace public saint-maurien.

**Bravo aux lauréats :** Alain Argaud, Joanna Bienkowski, Stéphane Bluzat, Margaux Cagé, Philippe Deslous, Karine Dolymnyj, Maurice Ferri, Alexandre Gallosi, François Jérôme, Jean-Claude Mantey, Marc Mehenni, Daniel Rodrigues, Olivier Rolfe, Françoise Salaün, Céline Troffigué, Gaël Vacher, Christian Vinault.

Présentées sur de grands panneaux, ces photographies font aujourd'hui l'objet d'une exposition itinérante qui se tiendra en extérieur, sur les parvis des gares RER de la commune :

- du 1<sup>er</sup> au 29 février sur le parvis du Parc Saint-Maur
- du 1<sup>er</sup> au 31 mars sur le parvis de Champignol.

Venez nombreux !

Retrouvez les photos sur le site  
[www.saint-maur.com](http://www.saint-maur.com)

Renseignements :  
 Artothèque - 5, rue Saint-Hilaire  
 94 210 La Varenne Saint-Hilaire  
 Tél : 01 48 86 23 32



A l'occasion de l'exposition sur le Parvis de Saint-Maur-Créteil, un passant a accroché une rose blanche en hommage à David Bowie. Un beau geste anonyme !

# L'éducation à l'image entre dans les établissements scolaires saint-mauriens !

Saint-Maur a la chance d'avoir un cinéma municipal qui dispose d'une programmation hebdomadaire de grande qualité, organise des ciné-s-histoire depuis 2009, sous l'impulsion d'André KASPI, maire-adjoint délégué à la Culture. Ce projet pédagogique et culturel s'adresse notamment aux lycéens, mais tous les Saint-Mauriens sont conviés. Par ailleurs, le cinéma Le Lido est classé art et essai et labellisé "jeune public", "répertoire et patrimoine" et "recherche et découverte" depuis 2015. Depuis quelques années, Le Lido participe aussi aux dispositifs d'éducation à l'image, en partenariat avec le CNC, l'Éducation nationale et les associations professionnelles (Les enfants de cinéma pour les écoles maternelles et élémentaires, Cinéma Public pour les collégiens et ACRIF pour les lycéens), et les collectivités locales. Depuis la rentrée 2015, le dispositif « Ecole et cinéma » est mis en place à Saint-Maur.

## A l'école, au collège, au lycée

Dès l'école élémentaire, l'éducation à l'image permet aux élèves saint-mauriens d'acquérir une culture cinématographique, de développer un regard critique et de découvrir des métiers souvent méconnus des enfants et des adolescents.

## Les dispositifs

### "Collège au cinéma"

Les élèves apprennent à distinguer les genres et s'initient aux techniques employées. L'éducation à l'image s'enrichit de l'histoire des arts, des techniques d'arts plastiques et de l'acquisition d'un nouveau vocabulaire.



### "Lycéens et apprentis au cinéma"

Les élèves deviennent de jeunes cinéphiles et de futurs spectateurs avertis. Dans la continuité du collège, des enseignements spécifiques au sein de leur établissement leur permettent, s'ils le souhaitent, de prendre une option supplémentaire pour se perfectionner dans ce secteur et se diriger vers les métiers liés au septième art.

### "École et cinéma" : Une nouveauté en 2015



Les enfants en maternelle et élémentaire découvrent la magie du 7<sup>e</sup> art. Cette initiation est répartie sur deux cycles :

- De la grande section de maternelle au CE1 (cycle 2), l'enseignement des arts visuels s'appuie sur une pratique artistique régulière et diversifiée et les élèves s'expriment sur ce qu'ils perçoivent, sur leurs projets et leurs réalisations.
- Du CE2 au CM2 (cycle 3), l'enseignement artistique permet aux élèves de cerner la notion d'œuvre en visionnant des films de plus en plus complexes.

La première saison 2015-2016 propose ainsi aux écoles élémentaires des films très divers : contemporains ou de patrimoine, tous choisis pour leur qualité cinématographique. Trois ou quatre films sont sélectionnés par une commission de l'Éducation nationale et par le coordinateur départemental du dispositif.

Pour y participer, les enseignants inscrits auprès de l'Education nationale suivent une formation afin de consolider leur culture cinématographique et de développer les connaissances nécessaires pour donner une pleine mesure à l'opération École et cinéma. Ils se familiarisent ainsi avec les outils d'accompagnement (dossiers enseignants et cartes postales destinées aux élèves), échangent sur les œuvres et sur les modalités de transmission aux élèves.

## Chiffres clés

### Ecole et cinéma :

**Cycle 2** : 7 classes (CP et CE1) et 3 films (*Ernest et Célestine* - *Jeux d'images* de Norman McLaren - *Les aventuriers*, programme de 5 courts métrages)

**Cycle 3** : 5 classes (CE2 et CM2) et 3 films (*Les pionniers du cinéma* - *Chantons sous la pluie* - *E.T.*)

### Collège au cinéma :

5 classes (de la classe de 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) et 5 films sur la saison 2015-2016

(*Du silence et des ombres* - *Hors jeu* - *Le petit criminel* et 2 œuvres dans le cadre du festival Ciné junior)

### ZOOM SUR

#### Le festival "Ciné Junior"

Il est entièrement consacré au jeune public. Sa programmation est néanmoins ouverte à tous.

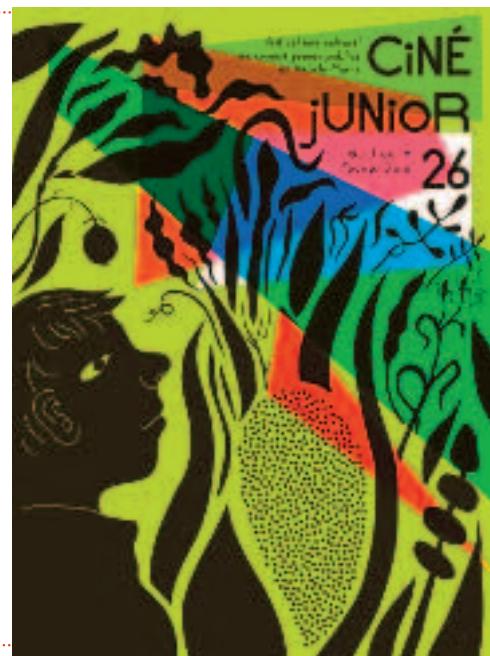
Le cinéma Le Lido participera à la 26<sup>e</sup> édition du festival Ciné junior qui se tiendra du 3 au 16 février 2016 dans de nombreuses villes du Val-de-Marne. Au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2016, les élèves du dispositif Collège au cinéma visionneront deux films.

L'association Cinéma Public et ses partenaires organisent cet évènement à dimension internationale, dont l'initiative revient au Conseil général du Val-de-Marne.

- Une compétition de plusieurs longs métrages provenant des quatre coins du monde et des courts métrages pour la plupart inédits en France.
- Des ateliers de créations multiples, ciné concert, expositions et des rencontres avec des acteurs et réalisateurs.

**Au Lido, des séances tout public et scolaires seront suivies par des interventions de professionnels du 7<sup>e</sup> art.**

Andrea Jublin, le réalisateur italien du film *Banana*, en compétition au festival Ciné Junior, viendra présenter son film suite à la projection.



### Lycéens et apprentis au cinéma :

17 classes (de la classe de seconde au BTS) et 5 films au programme :

*Soyez sympas, rembobinez* - *Mamma Roma* - *A nos amours* - *Les plages d'Agnès* - *Match Point*.

### Les écoles, collèges et lycées participants au dispositif de l'éducation à l'image au Lido

- Ecole élémentaire Marinville :
  - Cycle 2 : 3 classes de CP, 2 classes de CE1
  - Cycle 3 : 1 classe de CE1/CE2, 2 classes de CE2, 2 classes de CM2
- Ecole élémentaire Le Parc Est :
  - Cycle 2 : 2 classes de CE1
- Collège François Rabelais :
  - 2 classes de 5<sup>e</sup>
- Collège Camille Pissarro :
  - 1 classe de 6<sup>e</sup>
- Collège Louis Blanc :
  - 1 classe de 5<sup>e</sup>
  - 1 classe de 4<sup>e</sup>
- Lycée Marcellin Berthelot :
  - 2 classes de 2<sup>de</sup>
  - 3 classes de 1<sup>re</sup>
- Lycée Condorcet :
  - 1 classe de 2<sup>de</sup>
- Lycée François Mansart :
  - 3 classes de 2<sup>de</sup>
  - 1 classe de BTS

### ZOOM SUR

#### Le "Prix Jean Renoir des lycéens" 2016

Le "Prix Jean Renoir des lycéens" est organisé par le ministère de l'Éducation nationale, avec le soutien de nombreux partenaires. Ce prix est attribué par un jury de lycéens qui récompense le film choisi parmi huit films présélectionnés.

Il met l'accent sur l'engagement des lycéens comme membres de jury. L'opération vise à éveiller et à développer chez eux un intérêt pour la création cinématographique contemporaine. Il les encourage aussi à formuler un jugement sur les œuvres et à confronter leurs jugements.

En 2015-2016, 52 établissements, dont 14 lycées professionnels, participeront au jury du Prix Jean Renoir des lycéens.

Cette année, c'est le lycée Langevin-Wallon de Champigny qui participe à cette manifestation au cinéma Le Lido.

Renseignements au 01 48 75 98 01

# Les rendez-vous au Musée !

## La représentation des femmes dans les collections du musée

Les expositions se suivent et ne se ressemblent pas !

Dès le samedi 6 février, le musée de Saint-Maur vous accueille avec une nouvelle exposition : 150 ans de regards sur les femmes (1830/1980).

Figures mythologiques ou allégoriques, mais aussi épouses, mères, amoureuses, modèles, artistes, ouvrières et femmes du monde se côtoient dans cette exposition.

Les œuvres du musée offrent ainsi un portrait à la fois subtil et intime de la femme entre 1830 et 1980, à travers le regard d'artistes tels que Pierre Bonnard, Raoul Dufy, Maurice Denis, Aristide Maillol, Victor Lecomte, Édouard Cazaux et August Hagborg.

Autour de cette exposition, le musée organise de nombreux rendez-vous :

- visites commentées gratuites,
- livrets-jeux,
- ateliers pour petits et grands
- et conférences...

**Musée de Saint-Maur Villa Médicis**

Inauguration le 6 février à 18 h

5, rue Saint-Hilaire

92, avenue du Bac

rue de La Poste

Tel. 01 48 86 33 28



**MUSÉE DE SAINT-MAUR**  
VILLA MÉDICIS

## 150 ANS DE REGARDS SUR LES FEMMES (1830-1980)



du 6 février au 29 mai 2016

Entrée gratuite



INSTITUT SAINT-MARINUS  
Du vendredi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h  
le dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h  
Avec un préavis de 1 h

MUSÉE DE SAINT-MAUR  
5, rue Saint-Hilaire - 94110 Saint-Maur  
01 48 86 33 28 - Fax 01 48 86 13

## NOUVEAU ! MUSÉE-MUSIQUE !

À l'heure du déjeuner, le vendredi 12 février de 12 h 15 à 13 h, le musée accueille les grands élèves du Conservatoire à rayonnement régional de Saint-Maur. Un concert de musique ancienne, pour une belle pause musi-



## L'ACTUALITE DU SITE DE L'ABBAYE

Jeudi 18 février à 14 h 30, à l'occasion de travaux d'urgence menés sur la chapelle Notre-Dame des Miracles, sur le site de l'Abbaye, le personnel du musée vous invite, lors d'une visite, à rencontrer les équipes du chantier. Pour des raisons de sécurité le nombre de places est limité. Réservation en ligne sur :

[www.tourisme-valdmarne.com](http://www.tourisme-valdmarne.com).

Rendez-vous au pied de la tour Rabelais (Vieux Saint-Maur), durée : 1 h



# La médiathèque vous invite à ses manifestations

## EXPOSITION DARWIN

Dans le cadre de la manifestation « Les sciences, des livres » initiée par le Conseil Départemental, qui vise à promouvoir la lecture et l'accès à la culture scientifique, la médiathèque vous accueille pour la visite de l'exposition « Darwin » prêtée par l'ASTS, du 16 janvier au 17 février.

Réalisée par Patrick Tort, directeur de l'Institut Charles Darwin International, l'exposition apporte une multitude d'informations dans un domaine dont l'actualité est permanente : notre propre devenir. La révolution darwinienne impose le transformisme, qui inscrit tous les êtres vivants, homme compris, dans le processus d'un développement naturel et connaissable. Thérapie génique, clonage, organismes génétiquement modifiés : presque chaque semaine, l'actualité est occupée par le débat sur les sciences du vivant. Ces biotechnologies fascinent et inquiètent. C'est en ce sens qu'elles constituent une révolution. Cette exposition présente l'ambivalence et les enjeux de cette révolution : personne ne peut aujourd'hui prévoir si « le siècle biotech » sera marqué par un déterminisme et une sélection génétique implacable, ou, au contraire par une émancipation accrue grâce au progrès de la médecine et de l'agronomie.

Médiathèque- 23, avenue Henri Martin - Tél. 01 48 86 74 44

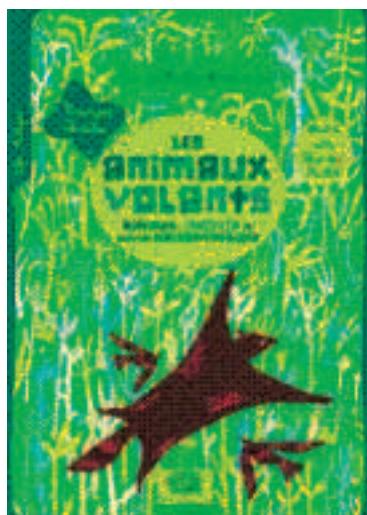


## RENCONTRES-CONFÉRENCES ET LECTURE D'HISTOIRE

### Les animaux extraordinaires

Rencontre avec un auteur scientifique François Moutou (pour tous, à partir de 8 ans) :

Samedi 6 février à 15 h



Une galerie animalière qui invite à la rencontre de quelque 26 espèces bizarres, rares ou méconnues.

Epidémiologiste à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Anses), le vétérinaire François Moutou travaille sur diverses maladies communes à l'homme et aux animaux pour mieux les comprendre et les prévenir. Mammalogiste, il est membre de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM).

Durée 1 h 30 - réservations gratuites à partir du 23 janvier

### Le Corbeau qui tenait en son bec un outil et autres nouvelles histoires naturelles

Rencontre/conférence avec Jean Deutsch

### Samedi 13 février à 15 h 30

Un nouveau livre de l'auteur du Ver qui prenait l'escargot comme taxi (prix Jean Rostand 2008), encore plus original et alerte. Ces douze histoires naturelles mettent en scène des corbeaux intelligents, des poissons aveugles, des mouches à quatre ailes, des animaux sans sexe, des vers sans tête, des araignées sauteuses, des linaires prodigieuses, sans oublier nos cousins les hobbits.

Par-delà leur intérêt narratif, ces histoires sont choisies pour leur portée scientifique, chacune illustrant une avancée de la théorie moderne de l'évolution biologique qui, par certains côtés, s'est enrichie dans la ligne de la pensée de Darwin, mais, par d'autres, est en rupture avec certaines de ses idées.

Jean Deutsch est professeur émérite de l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI). Il a enseigné la génétique, la zoologie et a développé la nouvelle discipline de génétique du développement comparée, ou « évo-dévo », qui vise à intégrer la biologie du développement et la pensée évolutive.

Durée 1 h 30 - réservations gratuites à partir du 30 janvier

### Lectures d'histoires

pour les enfants âgés de 2 à 3 ans par les bibliothécaires de la médiathèque. Mercredi 10 février à 10 h 30

Durée : 45 minutes - réservations gratuites à partir du 30 janvier



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS



# cinema en famille

DU 16 DÉCEMBRE 2015 AU 1<sup>ER</sup> MARS 2016

LA VILLE DE SAINT-MAUR OFFRE 1 PLACE DE CINÉMA À TOUS LES ENFANTS  
SCOLARISÉS À SAINT-MAUR EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE, AU CINÉMA 4 DELTA  
(TARIF RÉDUIT POUR LES ACCOMPAGNANTS)

Renseignements au 01 45 11 65 65 et sur [WWW.SAINT-MAUR.COM](http://WWW.SAINT-MAUR.COM)



# Programmation du Théâtre

Réservations : 01 48 89 99 10 - [www.theatresaintmaur.com](http://www.theatresaintmaur.com)

Suivez-nous sur la page facebook du Théâtre

## Comédie dramatique LE BONHEUR DES DAMES DE ZOLA

Écriture et mise en scène :

Florence Camoin

Avec : Alexis Moncorgé

Olivia Demorge

Laurent Feuillebois

Claire Faurot

Anna Strelva

Sarah Bloch

Caroline Darnay

Sylvie Guermont

Olivier Hermel

Alain Guillo

Pierre-Marie de Lengaigne

Xavier Girard

Création vidéo : Christoph Guillermet

Anne Gayan

Costumes : Elisabeth de Sauverzac

Décors : Philippe Blanc

Nomination révélation masculine aux Molières 2015

*Octave Mouret, patron du « Bonheur des dames », l'un des premiers grands magasins fondés dans les années 1850, développe son entreprise au détriment des petits commerces voisins. Sa rencontre avec une petite provinciale qui entre à son service, Denise, va le transformer en profondeur. Nous voyons naître à travers ce récit trois évènements majeurs : la naissance du commerce moderne et des techniques de « marketing », les droits sociaux et l'émancipation des femmes.*

*“Dans la mise en scène enlevée de Florence Camoin, la troupe tient le rythme. Alexis Moncorgé nous a emballés dans le rôle d'Octave Mouret”.*

Figaroscope

**VENDREDI 29 JANVIER**

**À 20 H 30**

**TARIF : PLEIN 32 €**

**ABONNÉ : 27 € / JEUNE 12 €**

## Comédie dramatique FOOL FOR LOVE



CP : LDD

De : Sam Shepard

Traduction : Robert Cordier

Avec : Marie Broche, David Le Rheun, Jean-Louis Tribes, Jérôme Feigeau

Création 2016 soutenue par l'Atelier Théâtre de la Cité - Théâtre de Saint-Maur

*La haine et les impuissances agitent les retrouvailles entre deux êtres.*

*Eddie débarque dans la chambre où vit May. May attend « un homme » qui doit l'emmener au cinéma. May et Eddie se sont aimés comme une comète en percuterait une autre. Ils ne se sont pas vus depuis le lycée. La passion brille toujours, la raison ne peut que se taire ou hurler sa déchirure.*

*Acteur star d'Hollywood pendant quarante ans, comédien passionné de théâtre et de jazz, Sam Shepard, auteur d'une quarantaine de pièces, a bouleversé l'écriture théâtrale. Il est probablement le plus instinctif, le plus animal, le plus viscéral des auteurs américains contemporains.*

**VENDREDI 5 FÉVRIER**

**À 20 H 30**

**TARIF : PLEIN 28 €**

**ABONNÉ : 23 € / JEUNE 10 €**

## Dimanche en famille LE CHAT BOTTÉ

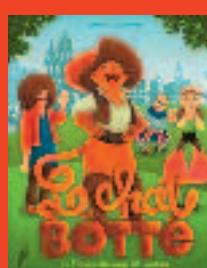
Compagnie du “Loup est revenu”

D'après l'œuvre de Charles Perrault

Adaptation : Karine Tabet

Mise en scène : Vincent Caire

Avec : Franck Cadoux, Vincent Caire, Gaël Colin, Karine Tabet



*Une version résolument fantasque du conte de Perrault. Armé d'une paire de bottes, d'un sac et d'un esprit malicieux, le chat réussit à faire passer son maître pour le grand marquis de Carabas auprès du Roi.*

*“Des personnages burlesques réinventés : Une version comique réussie”.*

Télérama

*“Succès fou oblige, le héros – très revisité – nous en met plein les yeux”.*

Figaroscope

Autour du spectacle : goûter offert à l'issue de la représentation

**DIMANCHE 7 FÉVRIER**

**A 15 H 30**

**TARIF : ADULTE 17 €**

**ABONNÉ : 12 € / ENFANT 8 €**

### Thé'âtrolab' - café-philo :

*Le fanatisme commence-t-il par le rejet de la femme ?*

organisé autour du spectacle *Vita # bis, ou l'hypothèse aveyronnaise*

**samedi 13 février 17 h 30**

Entrée gratuite

sur réservation au

01 48 89 99 10

## Fête du Club SMUS/VGA Judo



**Le club de judo VGA/SMUS organise une grande manifestation pour fêter la nouvelle année le 30 janvier 2016 à partir de 13 h 30 au gymnase Pierre Brossolette.**

A cette occasion, des démonstrations de judo auront lieu tout au long de l'après-midi, sous la direction de Cherif Kerkadene, ceinture noire 5<sup>e</sup> dan et de son assistante, Stephanie Jacques, ceinture noire 4<sup>e</sup> dan mais aussi avec la participation exceptionnelle d'athlètes olympiques et de champions du monde.

### Au programme :

**De 13 h 30 à 14 h 30 : démonstration de Sumo par les baby judo nés en 2011 et les cours C1 nés en 2010**

**De 14 h 30 à 16 h 30 : compétition pour les cours C2 (nés en 2009), C3 (nés en 2008), C4 (nés en 2007)**

**De 16 h 30 à 18 h 00 : compétition pour les cours C5 (nés en 2006), et les benjamins (nés en 2005 et 2004)**

A l'issue des épreuves, tous les enfants seront récompensés et un grand goûter rassemblera les compétiteurs, petits et grands.

Vous pourrez ensuite poursuivre votre week-end sportif **le dimanche 31 janvier à partir de 9 h** en allant encourager les équipes seniors du Val-de-Marne et assister au Championnat individuel cadet à Brossolette.

Renseignements au 01 48 86 62 09



### Cérémonie de voeux de la VGA

Le premier mois de l'année est propice aux cérémonies de voeux. Ainsi, le samedi 9 janvier, Jean-François Bedu, Président de la VGA, a présenté ses voeux aux membres de l'Association en présence de Sylvain Berrios, Député-Maire de Saint-Maur, de Dominique Soulis, Maire-adjoint déléguée aux Sports et de Laurent Dubois, Conseiller municipal délégué aux sports.

Au cours de son discours, il a notamment évoqué la poursuite des projets en direction du sport pour tous, sport de loisirs et sport de compétition, avant de remercier la Ville pour l'aide et le soutien fournis tout au long de l'année.

### 15<sup>e</sup> randonnée des Bagaudes

**C'est au cœur de la forêt Notre-Dame que le SMUS Cyclotourisme organise la 15<sup>e</sup> édition de la randonnée des Bagaudes le 31 janvier.**

La section propose à ceux qui ont envie de se lancer dans cette aventure sportive trois parcours :

- ➔ 1 parcours VTT
- ➔ 1 parcours sur route de 30, 50 ou 80 km
- ➔ 1 parcours pédestre accompagné de 10 km en forêt Notre-Dame

Au départ de la randonnée, il est prévu des boissons chaudes, un ravitaillement à mi-parcours et une collation à l'arrivée.

**Enfin, vers 12 h, une remise des récompenses aura lieu en présence de Dominique Soulis, Maire-adjoint déléguée aux Sports.**

### A SAVOIR

*Cette manifestation est ouverte à toutes et tous.*

*Les moins de 18 ans doivent être accompagnés par un adulte.*

*Le rendez-vous des marcheurs est fixé à 8h, pour un départ groupé à 8h30*

*Pour les autres parcours, les départs se font à partir de 8h.*

*Tarifs= 6 € sauf pour la marche : 3€ Grand parking*

# Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur la page Facebook et sur le compte Twitter

Pour accéder aux flash info, actualité quotidienne, agenda de la semaine et du week-end, il suffit de s'abonner sur [www.facebook.com/saintmaurmairie](http://www.facebook.com/saintmaurmairie) en cliquant sur le bouton "J'aime"



ou sur [Twitter.com/SaintMaurFosses](https://twitter.com/SaintMaurFosses) et cliquer sur le bouton "suivre"



Ville Saint-Maur  
@SaintMaurFosses

Retrouvez nous sur Twitter @SaintMaurFosses  
Ville de Saint-Maur des Fossés

206 tweets · 81 followers · 338 following · 5 favourites

Tweets · Tweets & Réponses · Photos & Vidéos

**#SaintMaur**

Sylvain Berrice, Député Maire,  
et le Conseil municipal  
vous présentent leurs meilleures voeux pour  
2016.

2016

Suggestions - Actualité - Favoris

Mairie de Marigny - Suivi par 94 citoyens · 1h ago

Dr. Galéra

Philippe Laurent - Suivi par 1 000 citoyens · 1h ago

Dr. Galéra

Mairie de Gonesse - Suivi par Ville de Gonesse · 1h ago

Dr. Galéra

Tendances - Voir plus

Élections municipales 2014

Élections municipales 2014

Élections municipales 2014



87 rue Lafayette  
Saint-Maur-des-Fossés

01 43 97 30 39  
cwsaintmaur@cartridgeworld.fr

La qualité garantie au meilleur prix !



NOUVEAU  
À ST-MAUR !



Imprimantes  
Cartouches  
laser

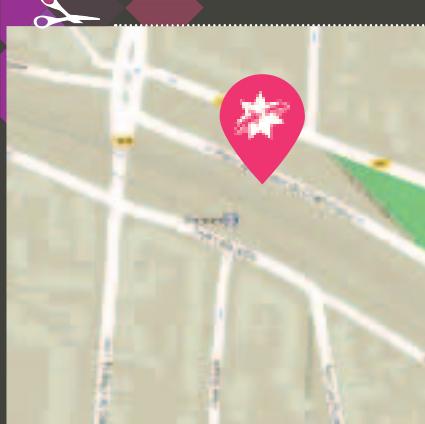


Cartouches  
jet d'encre



Papiers

[saint-maur.cartridgeworld.fr](http://saint-maur.cartridgeworld.fr)



Cartridge World  
LES EXPERTS DE L'IMPRESSION

-2€

valables sur les cartouches jet d'encre\*

\*Offre valable sur les cartouches Cartridge World jusqu'au 31.03.2016.  
Voir conditions en magasin. Photos non contractuelles.

Cartridge World  
LES EXPERTS DE L'IMPRESSION

-5€

valables sur les cartouches laser\*

\*Offre valable sur les cartouches Cartridge World jusqu'au 31.03.2016.  
Voir conditions en magasin. Photos non contractuelles.

## LOUIS COUVERTURE

TUILE - ZINC - CUIVRE - ARDOISE - CHARPENTE  
INSTALLATEUR CONSEIL AGREE 2003



30, rue de Rocroy *Le Couvreur à la Rondeur*  
94100 SAINT MAUR  
Tél. 01 41 81 17 69  
06 11 72 68 64  
www.louiscouverture.com - louiscouverture94100@gmail.com

POUR VOTRE ANNONCE  
PUBLICITAIRE DANS  
LE SAINT MAUR INFOS  
CONTACTER LE  
SERVICE COMMUNICATION  
AU 01 45 11 65 39

**DM GESTION**  
Administrateur de biens  
Un syndic proche de chez vous  
et à votre écoute

À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016  
Pour mieux vous accueillir DM GESTION déménage  
au 7, Passage Monniot  
94210 La Varenne Saint-Hilaire

TÉL : 01 55 97 15 05  
FAX : 01 49 76 28 68  
[m.damota@dmgestion.fr](mailto:m.damota@dmgestion.fr)

# Saint-Maur et Ziguinchor : 50 ans de jumelage, 50 ans d'amitié

Le jumelage entre Saint-Maur-des-Fossés et Ziguinchor, ville sénégalaise située en Casamance, a été scellé en 1965 en présence des maires de ces villes, Messieurs Gilbert Noël et Etienne Carvalho.

Fin décembre 2015, une délégation de la ville de Saint-Maur, conduite par Dominique Soulis, maire-adjoint, s'est rendue à Ziguinchor, répondant à l'invitation de Monsieur Abdoulaye Baldé, Député-Maire de notre ville jumelle, pour célébrer ce jubilé.



Ce fut l'occasion de rappeler les actions menées au cours de cette longue période d'échanges par des établissements scolaires, des équipes de médecins, des clubs sportifs, des associations d'anciens combattants, des mouvements scouts, des paroisses, des services de la ville et d'autres encore, ce toujours dans le respect des choix effectués par nos deux villes.

Lors de la cérémonie d'anniversaire des 50 ans de jumelage, Dominique Soulis a souligné les valeurs qui ont prévalu au cours de ce jumelage-coopération : amitié, fidélité, solidarité et entraide.

Témoignages et retrouvailles entre Saint-Mauriens et Ziguinchorois ont été au cœur de cet anniversaire. C'est ainsi qu'une habitante de Ziguinchor a rappelé qu'elle faisait partie du groupe de Ziguinchor venu à Saint-Maur en 1965 : elle avait alors 12 ans et avait effectué le voyage par bateau via Marseille !

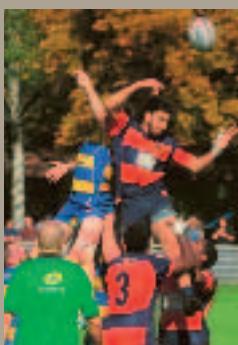
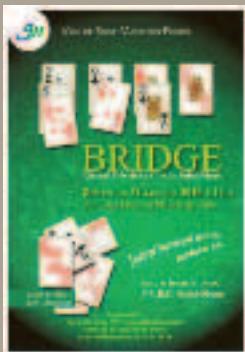
Des représentants du Comité de jumelage de Saint-Maur, également présents, ont profité de ce déplacement pour continuer leurs actions actuellement en cours comme les bourses d'excellence accordées à des élèves particulièrement méritants et le suivi de travaux de réparation dans des écoles.

Une cérémonie retour devrait être organisée à Saint-Maur au cours de l'année 2016.



Dominique Soulis, Maire-adjoint déléguée au sport représentant la Ville de Saint-Maur et Abdoulaye Baldé, Député-Maire de notre Ville jumelle, assistent au grand carnaval de Ziguinchor.

## Culture



### Présentation d'instruments à cordes et à vent

**DIMANCHE 31 JANVIER À 16 H**

Les Ateliers d'Art  
5ter, avenue du Bac  
Contact : 01 42 83 41 42

### Concert de l'ensemble Allegro

**DIMANCHE 31 JANVIER À 16 H**

42, avenue Joffre  
Entrée libre  
Contact : 01 48 83 14 67

### “Suse et Persépolis l'art des perses achéménides”

par Anne-Marie Terel

**MARDI 2 FÉVRIER À 14 H**

**CONFÉRENCE UNIVERSITÉ POUR TOUS**

Cinéma 4 Delta  
81bis, avenue du Bac  
Contact : 01 48 89 21 22

### “La violence terroriste moderne : le 11 septembre français ?”

par Joseph Maïla

**MARDI 2 FÉVRIER À 14 H 15**

**CONFÉRENCE CULTURE ET DÉCOUVERTE**

Théâtre  
20, rue de la Liberté  
Réservations : 01 48 89 99 10

### Concert de Christian Brenner Quartet

**VENDREDI 5 FÉVRIER À 20 H 45**

### L'Happy Jazz

136, avenue Carnot  
Contact : lhappyjazz@gmail.com

### Atelier d'écriture : Thème “L'ordinaire, source vivifiante”

**SAMEDI 6 FÉVRIER**

**DE 14 H À 19 H**  
**(PRÉINSCRIPTION PAYANTE ET OBLIGATOIRE)**

77, quai de La Pie  
Contact : 06 69 36 17 63

### Musée-musique

**VENDREDI 12 FÉVRIER À 12 H 15**

Musée de Saint-Maur-des-Fossés  
Villa Médicis  
5, rue Saint-Hilaire – inscription obligatoire  
Contact : 01 48 86 33 28

### Les franglaises

**VENDREDI 12 FÉVRIER À 20 H 30**

Théâtre  
20, rue de la Liberté  
Réservations : 01 48 89 99 10

### Rencontre du groupe germanophone Amic'allemand

**SAMEDI 13 FÉVRIER À 15 H 30**

Jeunesse et Culture Protestante  
42, avenue Joffre  
Contact : 06 13 43 50 95

### Moment musical « La voix »

**DIMANCHE 14 FÉVRIER À 16 H**

Les Ateliers d'Art  
5ter, avenue du Bac  
Contact : 01 42 83 41 42

### Le souffle classique

**MARDI 16 FÉVRIER À 20 H 30**

Conservatoire  
25, rue Krüger  
Contact : 01 48 83 14 67

## Expositions

### “150 ans sur les femmes (1830-1980)”

**DU 6 FÉVRIER AU 29 MAI**

Musée de Saint-Maur  
Villa Médicis  
5, rue Saint-Hilaire  
Contact : 01 48 86 33 28

### Les rendez-vous de l'Abbaye

#### “Parure et attributs”

**DU 6 FÉVRIER AU 29 MAI**

Musée de Saint-Maur  
Villa Médicis  
5, rue Saint-Hilaire  
Contact : 01 48 86 33 28

### “Peintures rupestres”

par Al Tatou

**JUSQU'AU 7 FÉVRIER**

Théâtre  
20, rue de la Liberté  
Contact : 01 48 89 99 10

### “Darwin”

par l'association Science Technologie Société

**JUSQU'AU 17 FÉVRIER**

Médiathèque Germaine Tillion  
23, avenue Henri Martin  
Contact : 01 48 86 74 44

### “Epicolor”

par Luca Jimenez

**DU LUNDI 8 FÉVRIER**

**AU DIMANCHE 20 MARS**

Théâtre  
20, rue de la Liberté  
Contact : 01 48 89 99 10

# Sport

## Championnat Honneur Île-de-France VGA – SCUF

**DIMANCHE 31 JANVIER À 15 H**

**VGA RUGBY**

Stade Paul Meyer  
39, rue de Paris à Sucy-en-Brie  
Contact : 06 83 85 74 73

## Championnat de Basket Excel. Région SF1 :

**VGA – CSMF Paris**

**SAMEDI 6 FÉVRIER À 20 H**

**VGA BASKET**

30, avenue Pierre Brossolette  
Contact : 09 53 36 68 23

## Compétition de Pentathlon

**SAMEDI 6 FÉVRIER À 14 H**

**VGA PENTATHLON**

Piscine Brossolette  
Stade Aldophe Cheron  
Contact : 06 60 82 05 20

## Tournoi de Billard libre Nationale 3

**DIMANCHE 7 FÉVRIER**

**DE 8 H À 19 H**

**A.B.A.S.M.**

34, avenue de la République  
Contact : 01 48 83 59 44

## Zumbathon

**DIMANCHE 7 FÉVRIER**

**DE 14 H À 18 H**

**VGA Danses**

Centre Sportif Brossolette  
51, avenue Pierre Brossolette  
Contact : 01 42 83 36 03

## 2<sup>ème</sup> Championnat de plongée sous-marine départemental d'Apnée du Val-de-Marne

**DIMANCHE 7 FÉVRIER**

**DE 13 H À 19 H**

## Club des Océanautes du Val-de-Marne

Piscine Brossolette  
51, avenue Pierre Brossolette  
Contact : 06 15 36 57 20

## Qualification sélective de WUSHU

**DIMANCHE 14 FÉVRIER**

**DE 8 H À 19 H**

## Académie française de WUSHU

Centre Sportif Brossolette  
51, avenue Pierre Brossolette  
Contact : 01 41 81 10 81

## Championnat de France de Billard de première division

**DIMANCHE 14 FÉVRIER À 15 H**

**A.B.A.S.M.**

34, avenue de la République  
Contact : 01 48 83 59 44

## Concours départementale doublette

**DIMANCHE 21 FÉVRIER**

## Amicale Boules Beaurepaire

Square Beaurepaire  
Contact : 06 83 99 08 17

# Animation

## Grand prix de bridge

**DIMANCHE 31 JANVIER À 15 H**

## Ligue Universelle du Bien Public

Hôtel de Ville – Salle des fêtes  
Contact : 01 49 76 35 69

## Grande fête des lauréats de la campagne de fleurissement 2015

**DIMANCHE 31 JANVIER À 14 H 30**

## Société d'Horticulture

Théâtre - 20, rue de la Liberté  
Contact : 06 60 85 49 16

## Thé-dansant

**DIMANCHE 7 FÉVRIER À 15 H**

## Ligue Universelle du Bien Public

Hôtel de Ville – salle des fêtes  
Contact : 01 49 76 35 69

## Fête foraine

**Du 20 FÉVRIER AU 13 MARS**

Place de Molènes



# Solidarité

## Atelier d'argile pour les malades

**MARDI 2 FÉVRIER À 16 H**

## et Atelier d'argile pour les enfants de parents malades

**MARDI 2 FÉVRIER À 17 H**

## Accueil-Famille-Cancer

79, rue du Pont de Créteil

Contact : 06 08 33 73 25



## Atelier de sophrologie

**LES LUNDIS À 14 H**

## Accueil-Famille-Cancer

79, rue du Pont de Créteil

Contact : 06 08 33 73 25



## Relaxation

**LES MERCREDIS À 10 H 30**

## Accueil-Famille-Cancer

79, rue du Pont de Créteil

Contact : 06 08 33 73 25



## Groupe de parole de proches

**SAMEDI 13 FÉVRIER À 10 H 30**

## Accueil-Famille-Cancer

79, rue du Pont de Créteil

Contact : 06 08 33 73 25

Retrouvez toutes les  
manifestations  
associatives dans l'agenda  
du site de la Ville :  
[www.saint-maur.com](http://www.saint-maur.com)

## MAJORITÉ MUNICIPALE

## “ SAINT-MAUR NOTRE CHOIX ” (33 élus)



**Carole Draï**  
**Maire-adjoint**  
**déléguée au budget, aux assurances**  
**et à la commande publique**

## Il n'y aura pas de hausse d'impôts à Saint-Maur en 2016

« 1500 à 3000 villes seront sous tutelle d'ici à la fin 2015 ». Ce constat pessimiste dressé par François Baroin et l'Association des maires de France en septembre dernier est dû à la baisse massive des dotations budgétaires annoncées par l'Etat. L'ardoise des communes représente moins de 10% de la dette de l'Etat, mais il leur est demandé un effort de 25% ! L'objectif pour Saint-Maur reste de préserver les services de proximité et de ne pas augmenter les impôts locaux. Dans ce contexte, la Ville poursuit les efforts engagés : en 2015, nous avons pris des mesures d'économies permettant de passer pour la première fois sous la barre des 25

millions d'euros pour les charges à caractère général. En 2016, nous allons nous concentrer sur le secteur de la famille, de la propriété et de la sécurité, conformément à nos engagements. Mais nous demeurons attentifs à l'investissement, pour ne pas obérer l'avenir : nos grands programmes d'aménagement et de rénovation sont sanctuarisés. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité, conscients que les foyers saint-mauriens subissent déjà les hausses d'impôts massives imposées par le gouvernement. En 2016, l'heure sera donc encore aux économies.

## OPPOSITION MUNICIPALE

## “ FIDÈLES À SAINT-MAUR ” (7 élus)

## La Ville adopte son projet de Plan Local d'Urbanisme



**Jacques Leroy**  
**Conseiller municipal**

[www.scoop.it/t/conseil-municipal-de-saint-m](http://www.scoop.it/t/conseil-municipal-de-saint-m)

Le Conseil municipal du 17 décembre 2015 a voté à la majorité, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville. Nous l'avons approuvé dans la mesure où il confirme la volonté de préserver un urbanisme à taille humaine et notre cadre de vie. Nous l'avons d'ailleurs qualifié de « frère jumeau du POS ». Saluons le précédent P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) qui depuis 1977 a préservé l'urbanisme de notre ville et motivé des générations à venir s'installer à Saint-Maur.

Mais le processus n'est pas terminé car les élus de Saint-Maur ne sont pas les seuls décideurs.

Les résultats de l'enquête publique, destinée à l'expression des acteurs locaux, font peu de doute.

Il n'en va pas de même pour les « personnes publiques associées » qui ont leur mot à dire, et notamment l'Etat, car l'économie générale du projet ne démontre pas l'atteinte de l'objectif, totalement irréaliste, de construction de logements sociaux.

Enfin, la Métropole du Grand Paris avec ses prérogatives en matière d'urbanisme, limitera dans l'avenir les pouvoirs quasi exclusifs que les élus locaux avaient jusque-là sur l'urbanisation de leur commune.

## OPPOSITION MUNICIPALE



**Nicolas Clodong**  
Conseiller municipal

[www.nicolasclodong.fr](http://www.nicolasclodong.fr)

## “SAINT-MAUR DEMAIN, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SAINT-MAUR ET SES VILLAGES” (6 élus)

### Bonne et heureuse année à tous les Saint-Mauriens !

Les élus de Saint-Maur Demain vous présentent leurs sincères vœux de santé et de joie pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Pour Saint-Maur-des-Fossés nous souhaitons que :

- le transfert de compétences importantes vers la Métropole du Grand Paris se fasse avec le souci constant de préservation de la qualité du service public - réelle à Saint-Maur -, de maîtrise du coût et de garantie des intérêts du personnel communal transféré.

- le PLU intègre nos nombreuses propositions d'amélioration, afin de protéger notre urbanisme village, notre environnement, notre patrimoine remarquable, tout en permettant le développement de

pôles économiques non polluants et d'une offre de logements aidés et intermédiaires bien intégrée au tissu pavillonnaire.

- les délégations de service public pour la gestion des parkings et du stationnement payant en surface et du centre hippique municipal (que nous n'avons pas approuvées) prennent en compte les spécificités saint-mauriennes (1<sup>re</sup> heure gratuite dans les parkings et tarifs raisonnables ; créneaux pour les écoles et les centres de loisirs pour Marolles, etc.).

- et que des mesures d'économie fortes mais justes soient prises en 2016 afin de ne pas augmenter la fiscalité ni emprunter plus que ce que la ville rembourse.

## OPPOSITION MUNICIPALE

## “SAINT-MAUR ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE” (3 élus)

### En référence aux récentes tragédies nous avons souhaité laisser notre espace d'expression à cet extrait de lettre :

*“A toi l'homme mort déchiqueté par l'action de ton propre pouce, et qui nous laisse tous orphelins. Orphelins de toutes ces personnes qui sont mortes le 13 novembre, orphelins de ceux qui vont mourir demain à cause de tes frères d'ignorance, orphelin de certains de mes amis, par tes actes barbares que tu justifies par ton amour pour ton dieu. N'y a-t-il rien qui t'interpelle ? Ton cerveau serait-il devenu si vide que tu traduises cet amour en assassinant des innocents ?*

*Ce soir, tu as détruit les rêves de ta mère et tu détruis chaque jour un peu plus les*

*miens.*

*Finalement, je suis aussi triste pour toi ce soir : triste que tu n'aies jamais su que le suicide ou le fait de tuer des gens sont des actes plus que prohibés dans toutes les religions.*

*Je sais qu'en ce moment même tu es en train de payer pour ton ignorance et ton égo surdimensionné, qui t'ont laissé croire que tu pouvais te prendre pour dieu le temps d'un soir, juger à sa place, décider de qui avait le droit de vivre ou non ce vendredi 13 novembre.*

*J'aurais aimé te poser toutes ces questions avant que tu ne deviennes... “*



**Catherine Thèves**  
Conseillère municipale

[www.pssaintmaur94.org](http://www.pssaintmaur94.org)

# THÉ DANSANT

ORGANISÉ PAR LA LIGUE UNIVERSELLE DU BIEN PUBLIC  
AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE SAINT-MAUR

SALLE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE



**DIMANCHE 7 FÉVRIER  
DE 15H À 18H**

ORCHESTRE MICHEL DAN

**DIMANCHE 6 MARS  
DE 15H À 18H**

JOHAN MORGAN ORCHESTRA

**Entrée payante 10 €**

*(une boisson incluse)*

Renseignements : [www.loisirs-94.fr](http://www.loisirs-94.fr) - [lubp@orange.fr](mailto:lubp@orange.fr)



ACCOMPAGNE L'ÂGE ET LE HANDICAP

## Le meilleur service au meilleur prix !



Entretien  
du logement



Entretien du linge,  
repassage



Aide aux courses



Aide à la préparation  
des repas



Aide à la prise  
des repas



Aide au lever  
et au coucher



Aide à la toilette  
et à l'habillage



Aide  
aux transferts



Garde de nuit  
et de jour



Sorties  
accompagnées  
au bras



Sorties véhiculées  
(Véhicule de tourisme  
et véhicule adapté pour  
personne à mobilité réduite)



Portage de repas  
(Menus standards  
ou menus régimes)



Ateliers de prévention  
des chutes

Gratuit



Ateliers  
diététique

Gratuit



Bricolage, installation  
d'aides techniques

Gratuit



Groupe de parole  
des aidants



Sorties culturelles,  
loisirs

Tarifs APA,  
PCH, Aide  
sociale,  
CNAV....

Réduction  
d'impôts de 50%  
selon l'article 199  
sexdecies du CGI

Pour aider l'autonomie, Les ateliers de prévention vous sont offerts !



Tél. : 01 48 85 06 34

Fax : 01 48 85 21 93

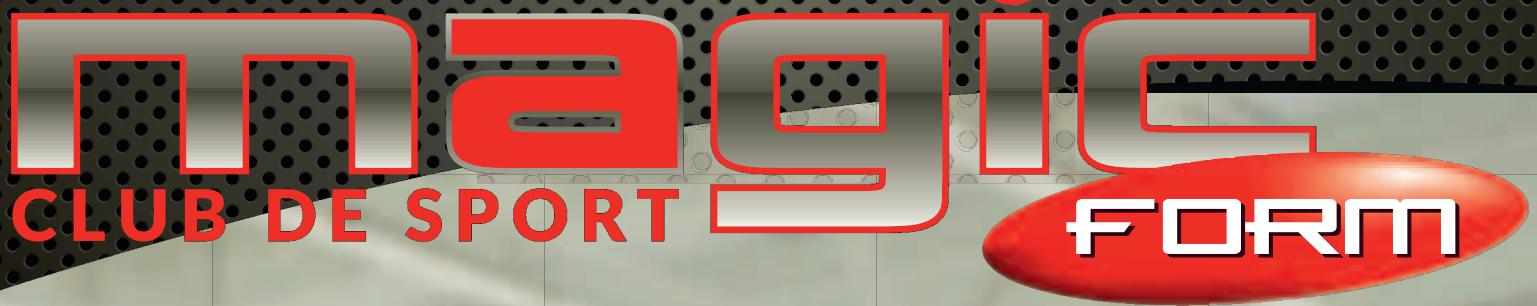


contact@bienvieillir-idf.org



16 bis rue Louis Dupré  
94 100 Saint Maur des Fossés

[www.bienvieillir-idf.org](http://www.bienvieillir-idf.org)



# Prêt pour les bonnes résolutions ?



OFFRE  
DUO

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 14 FÉVRIER

14 €  
,95 \*

PAR MOIS

# 2016 C'est votre année !

OUVERT 7J/7

Accès illimité à 80 Clubs

[www.magicformsaintmaur.fr](http://www.magicformsaintmaur.fr)

14, Rue Inkermann - à 50m du marché d'Adamville  
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

01 48 83 15 33

Salle climatisée



COURS  
COLLECTIFS

Avec profs diplômés d'Etat



ZUMBA

MUSCULATION  
CARDIO-TRAINING  
PILATES  
POWER PLATE\*

\*hors forfait